

Le financement public de l'ASSAINISSEMENT



Les nombreuses facettes
des subventions destinées
à l'assainissement



Ce document a été rédigé par Barbara Evans, Carolien van der Voorden et Andy Peal.

Certains des documents sur lesquels est basé cet ouvrage ont été initialement rédigés par l'auteur du Programme eau et assainissement (WSP) dans le cadre des préparations d'une grande étude du WSP menée en 2008/9. Toute notre gratitude va aux membres du WSP qui ont apporté leurs commentaires et contributions à ce document, en particulier, Eddy Perez et Sophie Tremolet (consultante pour le WSP). Les auteurs souhaitent également remercier Meera Mehta (consultante), Vivien Foster, Jonathan Halpern, Andreas Knapp et Guillermo Yepes (Banque Mondiale) ainsi que Richard Franceys (Université de Cranfield) pour leurs contributions apportées au débat sur le financement de l'assainissement. Leur excellent travail a inspiré une grande partie du présent document.

Ce document a grandement bénéficié des commentaires reçus des coordinateurs des Coalitions nationales WASH lors d'une réunion tenue au WSSCC à Genève le 18 mai 2009. Les commentaires et contributions de Barry Jackson, Gestionnaire de Programme du Fonds mondial pour l'Assainissement du WSSCC, ont été extrêmement précieux.

Néanmoins, les auteurs restent responsables de toute erreur ou omission.

© 2009, Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement, Genève, Suisse

Conception graphique: Maro Haas

Imprimé par ATAR Roto Presse SA - Suisse, sur du papier recyclé à 60% certifié FSC
Ce rapport et d'autres publications du WSSCC sont disponibles sur www.wsscc.org.



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Introduction	5
Contexte de la discussion	5
Objectif et public du manuel d'introduction	6
Portée de l'étude	6
▶ Assainissement	6
▶ Subvention	6
Structure du manuel d'introduction	7
Remarque sur les sources et les données	7
1^{ère} partie: Comment fonctionne le financement public de l'assainissement ?	8
Que doit-on financer ?	8
D'où proviennent les fonds ?	8
Principes d'imputations larges des coûts	9
2^{ème} partie: Le débat sur les subventions destinées à l'assainissement	11
Pourquoi ce débat ?	11
Les arguments en faveur de l'amélioration de l'assainissement	11
▶ Arguments environnementaux	11
▶ Arguments en matière de société et de santé publique	11
▶ Obligations politiques	11
Arguments en faveur des subventions destinées à l'assainissement	12
▶ Arguments moraux	12
▶ Les arguments économiques	12
Les arguments en défaveur des subventions destinées à l'assainissement	13
▶ Effets pervers pour le secteur	13
▶ Effets pervers au niveau des ménages	14
Clarté des objectifs	15
Quelques principes pour une conception intelligente des programmes de subventions	15
3^{ème} partie: Les types de subventions	16
Financement des activités de soutien (software)	16
Types de subventions d'équipement (hardware)	16
▶ Introduction	16
▶ Subventions directes	16
▶ Subventions aux infrastructures	16
▶ Subventions au raccordement	17
▶ Subventions d'exploitation	18
▶ Subventions aux petits opérateurs	18
▶ L'interfinancement	18
▶ Subventions à la consommation	19
▶ Subventions basées sur les résultats	19
▶ Avantages réglementaires	22
▶ Crédit subventionné	22
4^{ème} partie: Financement intelligent des systèmes d'assainissement	23
Systèmes d'assainissement	23
Coûts du cycle d'exploitation des systèmes d'assainissement	24
Options de financement pour chaque solution technique	25
▶ Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes décentralisés avec recyclage local	25

▶ Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes ruraux décentralisés	25
▶ Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes urbains décentralisés	28
▶ Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes centralisés	31
5^{ème} partie: Principes visant à améliorer la conception des programmes de subventions	32
Enseignements tirés	32
Passage à grande échelle: les subventions en tant qu'outil de levier	32
Les subventions en tant qu'outil pour atteindre l'équité	32
Une approche flexible basée sur l'information	33
Aménagements financiers actuels en matière d'assainissement	33
Glossaire	34
Références	36
Bibliographie	39
Notes de fin d'ouvrage	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Nature et incidence des bénéficiaires	9
Tableau 2: Synthèse des types de subventions	20
Tableau 3: Coûts relatifs indicatifs des différents systèmes d'assainissement	24
Tableau 4: Le financement de l'assainissement: synthèse des options (systèmes décentralisés avec recyclage des nutriments)	26
Tableau 5: Le financement de l'assainissement: synthèse des options (systèmes ruraux décentralisés sans recyclage de nutriments)	27
Tableau 6: Le financement de l'assainissement: synthèse des options (systèmes décentralisés urbains)	29
Tableau 7: Le financement de l'assainissement: synthèse des options (systèmes centralisés urbains)	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Accès à l'assainissement par quintile de revenu (pourcentage de la population l'utilisant)	5
Figure 2: Passer des subventions d'équipement (hardware) à la promotion et à l'effet de levier	33

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Programme d'assainissement environnemental en zone rurale de la Thaïlande	12
Encadré 2: Subventions non durables au Sénégal et en Equateur	13
Encadré 3: Exemples d'échecs de projets subventionnés	14
Encadré 4: Le programme de latrines améliorées au Mozambique	18
Encadré 5: Interfinancement – surtaxe d'assainissement au Burkina Faso	19
Encadré 6: Le fonds renouvelable pour l'assainissement au Vietnam	22
Encadré 7: Preuve de succès des interventions du type CLTS	25
Encadré 8: Latrines à fosse unique en zone urbaine en Afrique du Sud	28
Encadré 9: Coûts et bénéfices des égouts en copropriétés à El Alto (Bolivie)	31

AVANT-PROPOS

L'assainissement est sans nul doute l'un des défis du développement les plus importants de notre époque. Deux milliards et demi de personnes n'ont pas accès à une installation sanitaire « améliorée », plus de 700 millions d'Indiens sont obligés de déféquer à l'air libre, et en Afrique le nombre d'individus sans accès à l'assainissement a en réalité augmenté au cours de la dernière décennie. Il est de plus en plus évident que ce sont les personnes les plus pauvres dans le monde qui en souffrent le plus, et ce sont les familles défavorisées, particulièrement les enfants pauvres, qui paient un lourd tribut par la maladie, des souffrances et des milliers de décès précoces et évitables.

En 2005, le « groupe de travail du millénaire sur l'assainissement » a réclamé des institutions plus fortes et un meilleur financement de l'assainissement ; par « meilleur financement », il entendait à la fois plus d'argent et de meilleures façons de le dépenser. Il n'est pourtant pas facile d'atteindre les objectifs nécessaires. Les appels aux finances publiques sont nombreux et dans le secteur même de l'assainissement, il est souvent difficile de décider des priorités. Qu'est-ce qui est le plus important ? Les raccordements extérieurs des réseaux des eaux usées dans ce bidonville, ou plus de latrines dans ce village reculé ? Un traitement des eaux usées pour cette ville surpeuplée et polluée, ou plus de travailleurs sociaux en éducation sanitaire dans les districts ? Même lorsqu'un accord peut être conclu, les fonds sont souvent insuffisants pour faire tout ce qui semble nécessaire.

Le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement répond de nombreuses façons à ce défi. Le Fonds mondial pour l'Assainissement (GSF) récemment créé cherche à s'engager de manière proactive sur le terrain dans des pays où les actions nécessaires bénéficient d'un projet officiel et d'un consensus, mais où les fonds sont limités. Le GSF finance les lacunes des plans sectoriels, en se concentrant particulièrement sur les activités pouvant augmenter l'usage du potentiel et des ressources communautaires et des ménages. Le GSF collabore étroitement avec les gouvernements nationaux et les acteurs du secteur pour financer des activités-clés dans la promotion de l'hygiène, le marketing de l'assainissement, et d'autres activités de soutien « software » critiques de l'assainissement.

Mais le WSSCC apporte aussi sa contribution d'autres manières; en apportant son soutien aux réseaux au niveau national et en sélectionnant et en fournissant des informations fiables non biaisées, présentant des solutions qui placent les individus au centre. C'est dans cette perspective que le WSSCC a préparé ce manuel d'introduction, « Le financement public de l'assainissement: les nombreuses facettes des subventions destinées à l'assainissement ». En réponse aux demandes de nos Coalitions nationales WASH, nous avons compilé les dernières réflexions et connaissances sur le financement de l'assainissement et nous nous sommes particulièrement consacrés au sujet parfois brûlant des subventions destinées à l'assainissement. Ce document est une ressource pour tous ceux qui travaillent dans l'assainissement et recherchent des stratégies durables et efficaces pour fournir un accès à l'assainissement à ceux qui en ont le plus besoin.

Le besoin d'augmenter la couverture en assainissement ainsi que sa qualité est clair; il en découle que les financements nécessaires devront être plus importants et mieux adaptés. Nous espérons que ce manuel d'introduction sera un outil utile pour relever les défis qui nous attendent.

Jon Lane
Directeur exécutif du WSSCC

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA DISCUSSION

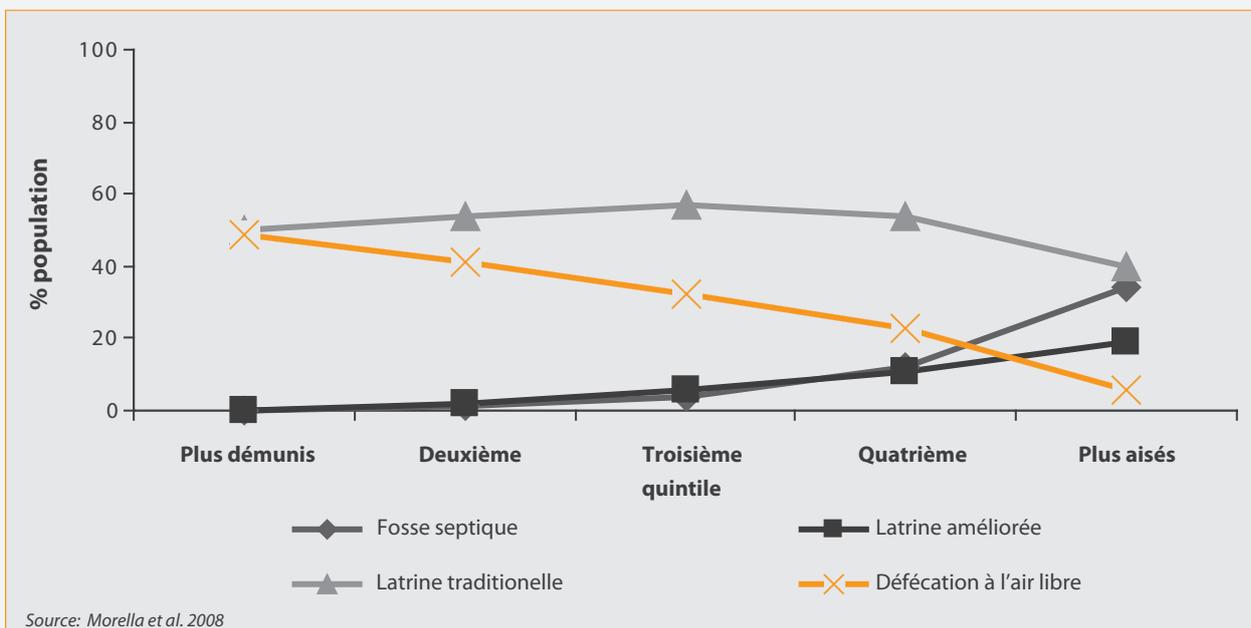
Il est notoire que de très nombreux individus (plus de 2,5 milliards) n'ont pas accès à un assainissement « amélioré ». Nous savons aussi instinctivement que ce sont les plus démunis qui sont les plus gravement touchés, ce que confirme une étude récente sur l'accès à l'assainissement en Afrique (Figure 1).

Il est évident que l'action est nécessaire, et pour progresser, il faut davantage de fonds devant être mieux ciblés pour obtenir des améliorations bénéficiant aux plus démunis. Ce document présente la partie de la discussion relative au financement de l'assainissement et se concentre particulièrement sur le problème épineux des aides à l'assainissement.

Historiquement, dans les nations désormais industrialisées, le financement de l'assainissement était assuré par les gouvernements centraux et locaux, l'industrie locale et des philanthropes. Un tel financement était généralement fourni pour stimuler la fourniture de services d'assainissement public dans des zones industrielles urbaines densément peuplées pour améliorer la santé publique et, dans une certaine mesure, pour des motifs philanthropiques. Selon le schéma typique de cet approvisionnement, les autorités locales fournissaient des conduites d'évacuation, des égouts ou des systèmes d'assainissement sec, le système d'évacuation des eaux de pluie et des services de gestion des déchets solides. La fourniture des installations des maisons était soit laissée aux ménages soit aux propriétaires, la législation en vigueur encourageant cet investissement, ou bien les finances publiques s'en chargeaient (Hamlin, 1951, Hamlin et Sheard, 1998 et Eveleigh, 2002). Une fois les zones urbaines totalement couvertes, les systèmes, bien que généralement moins financés par les fonds publics, s'étendaient vers l'extérieur, aux zones rurales¹. Actuellement, dans la plupart des pays industrialisés, la couverture par l'assainissement hygiénique est universelle et imposée par la législation.

Néanmoins l'accès à un assainissement basique *dans le monde* est toujours extrêmement insuffisant. Plus de 2,5 milliards d'individus vivant aujourd'hui ont toujours besoin de cet accès, alors que la croissance de la population et la détérioration des systèmes d'assainissement existants signifie que des quantités innombrables de personnes supplémentaires devront aussi être desservies.

Figure 1: Accès à l'assainissement par quintile de revenu (pourcentage de la population l'utilisant)



Compte tenu que nombre d'individus dépourvus de cet accès sont extrêmement pauvres, et compte tenu des bénéfices pour la santé publique d'un accès universel à l'assainissement, un financement public destiné à accroître cet accès semble être une réponse politique évidente (cf. par exemple Hall et Lobina, 2009). Cependant, de nombreux commentateurs ont suggéré que les subventions publiques ne sont pas parvenues à augmenter significativement cet accès et peuvent, en réalité, avoir bridé la fourniture de services (Cairncross, 2004, Brook et Smith, 2001 et Foster et al, 2000). D'autres suggèrent que les fonds publics sont insuffisants pour traiter la crise mondiale d'assainissement, si bien que le débat autour des subventions est grave (Mehta, 2003, et Lenton et al, 2005), ou qu'un ciblage inadéquat empêche les personnes démunies d'en bénéficier (Cairncross, 2004). A l'exception notable de quelques efforts sérieux pour analyser les impacts des subventions, dont nombre d'entre eux sont cités ici, le débat est souvent passionné et repose rarement sur des preuves empiriques.

OBJECTIF ET PUBLIC DU MANUEL D'INTRODUCTION

Ce manuel d'introduction a pour objectif d'aider le lecteur à comprendre le débat mondial sur les subventions et le financement de l'assainissement, et de fournir quelques conseils sur la manière de sélectionner les systèmes de financement les plus appropriés dans différentes situations.

En outre, il vise à clarifier la terminologie et le langage utilisés dans le débat sur le financement public de l'assainissement et des subventions en particulier.

Bien que la décision de rédiger ce manuel d'introduction émane d'un désir du Secrétariat du WSSCC d'aider les membres des Coalitions nationales WASH du WSSCC et leurs partenaires dans leurs discussions sur les mécanismes de financement, ce manuel a été rédigé à l'attention de tous les lecteurs intéressés par un débat éclairé sur ce sujet. L'intention est de guider le lecteur à travers les débats et d'indiquer les références plus détaillées de la littérature.

PORTÉE DE L'ÉTUDE

Assainissement

L'assainissement est, au sens le plus large, la collecte, le transport, le traitement et l'élimination ou la réutilisation des excréments humains, des eaux usées domestiques et des déchets solides, et la promotion de l'hygiène qui y est associée. En raison du risque primaire pour

la santé publique que posent les excréments humains dans l'environnement, cette publication se concentrera sur la fourniture de « l'assainissement de base » défini par les Nations Unies dans le cadre de la stratégie de communication de l'Année internationale de l'assainissement: l'évacuation des excréments humains afin de prévenir les maladies et de sauvegarder l'intimité et la dignité.

Le traitement efficace des excréments humains va cependant bien au-delà de la fourniture des infrastructures, en termes d'utilisation efficace à long terme, d'exploitation et de maintenance. Dans les zones rurales, ceci peut généralement être géré dans la sphère des ménages ou de la communauté locale, mais des activités de soutien (souvent dénommées éléments « software ») sont nécessaires. Dans les régions urbaines, la gestion à long terme de l'assainissement nécessite généralement une implication dans le système urbain étendu. Dans les zones urbaines, la prise en compte du financement de l'assainissement englobe donc les institutions régulatrices, l'organisation et la gestion de la collecte urbaine, le traitement et les systèmes de réutilisation/évacuation ainsi que les usagers.

Ce document aborde la fourniture de l'assainissement de base dans des contextes ruraux et urbains, et traite donc de la prise en compte du financement de l'assainissement local et d'un réseau d'évacuation des égouts dans des zones urbaines. Par contre, il a été décidé de ne pas entamer de discussion exhaustive sur le financement des services et infrastructures de fourniture d'eau/d'assainissement.

Subvention

En économie, une subvention est une forme d'assistance financière versée à un individu, une entreprise ou un secteur économique afin d'atteindre certains objectifs politiques. Par exemple, une subvention peut être utilisée pour aider des entreprises qui feraient sinon faillite, ou pour encourager des activités qui autrement n'auraient pas lieu².

Cette définition implique que *tout financement de l'assainissement qui n'est pas directement versé par le ménage immédiatement bénéficiaire au fournisseur de services peut être défini comme une subvention*. Les subventions de l'assainissement proviennent presque exclusivement du gouvernement, ou sont versées par l'intermédiaire du gouvernement dans le cas de l'aide publique au développement (APD), et parfois via des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) ou des organisations non-gouvernementales nationales (ONG). La grande partie de la discussion menée dans le présent document portera sur le financement gouvernemental ou public issu de nombreuses sources.

Alors que les arguments décrits dans le débat ci-après sont principalement axés sur les subventions de type « hardware » (outils, équipements, matériels) l'argent public est injecté de nombreuses façons dans le secteur de l'assainissement – par les salaires des éducateurs à

la santé, les subventions opérationnelles aux dispositifs urbains, les frais de raccordement artificiellement réduits, etc. Nombre de ces flux financiers ne sont généralement pas dénommés subventions, surtout quand ils concernent des coûts permanents tels que les salaires de personnels. La première hypothèse de ce document est que, pour comprendre un type de subvention (la fourniture subventionnée de l'équipement), il est essentiel de comprendre le modèle complet d'assistance financière publique au secteur. **Dans un contexte où l'argent public est rare, la question ne porte pas sur les subventions aux équipements mais sur la meilleure allocation possible des fonds publics à l'intégralité de la chaîne de valeur de l'assainissement.**

D'autres termes utilisés dans ce document sont définis dans le glossaire.

STRUCTURE DU MANUEL D'INTRODUCTION

Le manuel d'introduction est composé de cinq parties principales:

La 1^{ère} Partie, « Comment fonctionne le financement public de l'assainissement ? » discute des points nécessitant un financement et des sources du financement des programmes d'assainissement en globalité, et examine en détails ce que l'on entend par financement public et subvention. Elle introduit quelques concepts et principes généraux en fonction desquels les fonds publics peuvent être octroyés.

La 2^{ème} Partie, « Le débat sur les subventions destinées à l'assainissement », examine brièvement la question de l'importance du débat autour des subventions de l'assainissement. Elle résume les principaux arguments « pour » et « contre » les subventions (particulièrement les subventions d'équipement), et si possible, indique au lecteur des lectures supplémentaires. Pour finir, elle donne davantage de détails sur les principes généraux permettant de promouvoir une bonne conception financière des programmes d'assainissement.

La 3^{ème} Partie, « Les types de subventions » aborde le financement des activités de soutien, dites « software ». Elle poursuit par une description des dix types de subventions d'équipement (« hardware ») communément employés dans l'assainissement et examine brièvement les avantages et les inconvénients de chacune à l'aide d'exemples de leurs applications.

La 4^{ème} Partie, « Le financement intelligent des systèmes d'assainissement » prend quatre systèmes génériques d'assainissement (couvrant pratiquement toutes les options techniques possibles) et étudie ce que sont les options réelles de financement de leurs coûts d'investissement et de leurs coûts opérationnels. Les

financements privés, publics et mixtes sont analysés dans chaque cas.

La 5^{ème} Partie, « Principes d'amélioration de la conception des subventions », résume les options et les arguments et conclut en réitérant certains principes généraux visant à rendre efficace le financement de l'assainissement

Un glossaire, des références, une bibliographie et des notes sont joints en annexe.

REMARQUE SUR LES SOURCES ET LES DONNÉES

De nombreux commentateurs ayant apporté un avis appréciable sur ce document ont demandé pourquoi il n'y avait pas plus d'exemples dans ce texte des types et des effets des subventions que nous décrivons. En particulier, il nous a été demandé pourquoi nous ne citions pas beaucoup d'études présentant des cas où les subventions ciblées sur les équipements avaient été efficaces. Comme indiqué plus haut, une étude de la littérature révèle une pénurie profonde d'évaluations bien structurées des programmes de subventions à l'assainissement. Les anecdotes sont nombreuses, mais les données solides sont rares. Des exceptions notables sont le travail de Foster, Gomez-Lobo, Halpern, Cairncross, Brocklehurst et Janssens. Mehta, Sugden et Jenkins ont réalisé une synthèse précieuse.

Le Programme eau et assainissement effectue actuellement une étude dans six pays qui collecte des informations détaillées sur plusieurs systèmes de financement de l'assainissement, y compris diverses formes de subventions. La publication de l'étude de Sophie Tremolet, Eddy Perez et Pete Kolsky intitulée 'Financing Household Sanitation for the Poor, A Global Six Country Comparative Review and Analysis' est prévue fin 2009.

Nous espérons que ce document encouragera plus d'analyses des effets des régimes de financement de l'assainissement.

1^{ère} partie :

COMMENT FONCTIONNE LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ?

QUE DOIT-ON FINANCER ?

Voici ce qu'englobe le coût total d'un programme d'assainissement :

► **Soutenir et développer un environnement habitant :**

Il peut s'agir des dépenses liées au développement de la politique, à la création de capacité, au partage des connaissances ou à la coordination. Cependant, il peut être difficile d'estimer ces coûts autrement qu'en prenant un pourcentage des frais généraux pour le personnel travaillant sur le développement de la politique au niveau sectoriel, soit au sein du gouvernement soit parmi les donateurs.

► **Activités de changement des comportements d'hygiène :**

Il peut s'agir de l'éducation à l'hygiène et d'activités de mobilisation dans les écoles, communautés et ménages, de marketing social pour le lavage des mains avec du savon, des interventions dans la conception des programmes scolaires et de la formation des enseignants, etc.

► **Coûts de marketing pour l'assainissement :**

Études de marché, promotion de la demande, coûts d'activités communautaires en vue d'un assainissement total, interventions visant à stimuler la fourniture de biens et de services appropriés (par exemple, formation ou soutien financier à des fournisseurs privés), etc.

► **Coût des infrastructures et des services publics**

(coûts d'investissement et coûts opérationnels) par exemple des écoles, toilettes publiques, services de réseau partagé ; et

► **Coût des infrastructures et des services privés**

(coûts d'investissement et coûts opérationnels) de l'assainissement des ménages.

Un financement adéquat est nécessaire pour tous les éléments du programme. Par exemple, s'il est urgent de disposer d'investissements dans l'assainissement d'écoles, de latrines publiques sur des marchés, et dans les programmes de promotion de l'hygiène, il s'agit de domaines qui, quasi-intrinsèquement, ont besoin du

soutien financier de sources publiques ou d'un soutien politique explicite pour générer des financements privés (pour des latrines publiques construites et gérées par le secteur privé).

En outre, le financement de l'assainissement à long terme ou sur toute la durée de vie est extrêmement important. Alors que la majorité du débat se focalise sur la fourniture de nouvelles toilettes, le vrai défi consiste à garantir qu'elles seront correctement utilisées et gérées sur le long terme.

Ce n'est qu'une fois que la structure financière de tout le programme sur le long terme aura été établie qu'il sera possible de juger si le soutien financier aux investissements des ménages est approprié ou peut être assuré par d'autres sources disponibles.

Simultanément, les biens et services de l'assainissement peuvent être fournis par toute une gamme de fournisseurs, à savoir :

- gouvernement central;
- gouvernement régional/local/urbain;
- secteur privé à grande échelle
- la communauté (souvent avec l'aide d'une ONG ou d'une organisation opérant au niveau des collectivités);
- secteur privé à petite échelle, et
- le ménage à travers une fourniture directe³.

Pour éviter de dénaturer les dispositifs existants de fourniture de services et pouvant très bien fonctionner, la conception du financement public de l'assainissement doit également connaître ces multiples fournisseurs de services et ne pas supposer que la totalité de l'approvisionnement est assurée dans le secteur public.

D'OÙ PROVIENNENT LES FONDS ?

Les fonds destinés à la fourniture des biens et services d'assainissement proviennent uniquement de trois sources :

- **Les fonds publics**, fournis par un gouvernement central ou local et collectés par l'imposition générale, l'emprunt public et les aides publiques au développement (APD);

- **Les fonds privés**, circulant directement entre les ménages bénéficiaires et les fournisseurs de services; et
- **Les fonds semi-publics/de bienfaisance**, fournis sous la forme de paiements versés aux communautés, ménages ou fournisseurs de services par des donateurs, des fondations et d'autres organisations non-gouvernementales.

Parfois, les lacunes des finances sectorielles sont également comblées par un **financement du marché**, via des organismes de micro-financement, des banques et des fournisseurs de services commerciaux. De manière générale, les fonds injectés dans le secteur par des fournisseurs basés sur le marché seront tous recouverts au final par les ménages par le remboursement de prêts ou l'étalement (amortissement) des coûts (par exemple en facturant un petit montant sur chaque facture d'eau

Table 1 : Nature et incidence des bénéfices

ÉLÉMENT D'UN PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT	NATURE ET INCIDENCE DES BÉNÉFICES	RESSOURCES POTENTIELLES ISSUES DE		
		Ménage/ communauté	Ressources issues du marché (privées et emprunt)	Public
ENVIRONNEMENT FAVORABLE	Largement publics en raison de l'efficacité accrue des dépenses publiques Aide à tirer partie des ressources des ménages et issues du marché			Fonds gouvernementaux (surtout nationaux) et certaines aides internationales
PROMOTION DES COMPORTEMENTS D'HYGIÈNE	Publics et privés en raison des bénéfices sanitaires pour toute la communauté et des améliorations au niveau des ménages Aide à tirer parti de l'augmentation de la demande en assainissement		Certaines ressources des fabricants et fournisseurs de savons	Fonds gouvernementaux (locaux) et projets d'ONG/de donateurs Fonds locaux pour les travailleurs sociaux d'éducation sanitaire, promotion, etc.
MARKETING DE L'ASSAINISSEMENT	Largement publics en raison d'une demande accrue, d'un intérêt plus important et de la fourniture de technologies d'assainissement plus appropriées		Certaines ressources privées des fournisseurs de services sanitaires (c.à.d. pour la publicité, la R&D, etc.)	Fonds gouvernementaux (centraux et locaux) pour le développement des entreprises, etc. Fonds locaux pour les travailleurs sociaux d'éducation sanitaire, promotion, etc.
COÛTS DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS	Bénéfices sanitaires publics pour une communauté plus étendue, amélioration de la fréquentation de l'école et de la réussite scolaire	Redevances d'usage pour l'assainissement public/ communautaire et pour l'accès, par exemple, à l'évacuation des eaux usées urbaines	Certains fonds privés pour des investissements dans des équipements publics de base payés à l'utilisation, etc.... L'emprunt au marché peut être possible pour les équipements publics de base (programmes BOT c.à.d. Construction-exploitation-transfert et concessions, etc.)	Fonds de gouvernements centraux/locaux pour l'évacuation des eaux usées, l'assainissement scolaire, les hôpitaux, les cliniques, etc.
COÛTS DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES PRIVÉS	Mélange de bénéfices publics pour les ménages (santé et commodité améliorées) et des bénéfices pour la santé publique de l'élimination de la défécation à l'air libre	Capital des ménages et communautaire et coûts opérationnels	Il peut être possible d'emprunter auprès d'institutions financières multilatérales/ d'organismes de financement de l'habitat	Les fonds de gouvernements centraux/locaux peuvent être disponibles

mensuelle) ou par le secteur public qui annulera ou garantira les dettes.

Dans les secteurs non-sociaux (la télévision à péage étant un bon exemple), le paiement de biens et services passe directement du ménage bénéficiaire aux fournisseurs de services. En d'autres termes, l'intégralité du financement est *privée*. Plusieurs fournisseurs de services peuvent être impliqués ; par exemple une boutique qui vend une télé et un fournisseur de TV par satellite ou câble livrant le service dans la maison, sachant que pourtant le ménage paie tous leurs services. Les fournisseurs de services commerciaux peuvent injecter leurs propres fonds sous la forme de publicité ou d'autres activités marketing telles qu'une installation « gratuite » afin d'augmenter leur part de marché.

Par contre, dans un secteur social compliqué tel que celui de l'assainissement, les sources et canaux à travers lesquels circulent les fonds peuvent être bien plus complexes et au moins certains des financements proviennent de sources *publiques* ou *semi-publiques*.

semble que le potentiel soit limité pour lever des fonds pour ceux-ci auprès des ménages (excepté par une taxation générale et par le budget public). Le groupe «hardware» possède un mélange de bénéfices publics et privés et le potentiel de prélever les financements directement auprès des usages (ménages) est supérieur.

En travaillant à partir des principes susmentionnés, ceci suggère que le financement public «software» est relativement aisé à justifier. Il est plus difficile de décider dans quelle mesure l'argent public peut être utilisé pour financer les infrastructures physiques, de type «hardware», avec son mélange de bénéfices publics et privés. Dans la section suivante, nous nous consacrerons au débat général sur les subventions dans le secteur de l'assainissement, afin d'essayer de comprendre pourquoi ce sujet entraîne un débat si houleux.

PRINCIPES D'IMPUTATIONS LARGES DES COÛTS⁴

Il incombe au décideur politique (sous quelle forme que ce soit, et en consultation avec ses pairs) d'étudier comment les dons et les financements concessionnels (disponibles au plan national ou via des mécanismes d'aide externe) et d'autres fonds publics peuvent être le plus efficacement exploités pour soutenir l'assainissement dans le contexte d'objectifs plus larges de réduction de la pauvreté.

L'échelle ultime et la nature du programme d'assainissement doivent être décidées sur cette base et non de manière isolée. L'argent public étant rare, cette décision est extrêmement critique. Alors qu'il est important de connaître les détails des solutions techniques à utiliser, des principes généraux doivent aussi être définis.

Il peut être utile de prendre comme point de départ le principe selon lequel l'utilisation la plus efficace des fonds publics est de maximiser les bénéfices publics (ceux qui sont partagés par tous). Son corollaire est que les fonds publics ne doivent pas être utilisés pour financer des éléments essentiellement privés (comme le savon, les latrines individuelles, etc.) que les gens sont désireux et capables de payer *quand il existe des fonds privés ou issus du marché disponibles*.

Le **Tableau 1** nous montre que les éléments du programme d'assainissement sont répartis en deux groupes. Le premier groupe, composé de l'environnement favorable, de la promotion des comportements d'hygiène et du marketing de l'assainissement, est souvent regroupé sous les activités de soutien, de type «software». Le second groupe, les infrastructures et les services publics et privés, sont souvent regroupés sous l'intitulé équipement (hardware). Le regroupement «software» a des bénéfices largement publics et il

2^{ème} partie:

LE DÉBAT SUR LES SUBVENTIONS DESTINÉES À L'ASSAINISSEMENT

POURQUOI CE DÉBAT ?

La plupart des gouvernements et de nombreuses organisations – y compris le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (WSSCC) – ont pour objectif d'aider les populations pauvres et vulnérables à obtenir des services d'assainissement qui soient participatifs et centrés sur les populations en tendant vers l'équité sociale. Pour une majorité de personnes, de solides raisons justifient le fait que l'on ne devrait pas vivre dans des environnements insalubres et malsains.

Ce constat a conduit de nombreuses personnes à plaider pour l'utilisation de subventions d'équipement. L'argumentation en faveur de telles subventions repose sur les deux hypothèses suivantes: d'une part, les populations les plus pauvres ne pourraient accéder à l'assainissement principalement en raison d'un manque de fonds; et, d'autre part, l'utilisation de subventions d'équipement constituerait un moyen efficace pour supprimer cette barrière. Étant donné que les gens interprètent le mot « subventions » de différentes façons, on commence à comprendre comment ces hypothèses non explicites peuvent conduire à des désaccords.

Pour tenter de clarifier la situation, la section ci-dessous rend compte des principaux arguments en faveur et en défaveur de l'utilisation de subventions destinées à l'assainissement.

La discussion concerne principalement l'approvisionnement subventionné en équipement (y compris la construction et l'exploitation des infrastructures de collecte et de traitement, des canalisations et des toilettes). Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, il est important de considérer ces arguments également dans le contexte plus global du financement du secteur dans son ensemble.

LES ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT

Il y a peu de désaccord au sujet de la nécessité

d'améliorer la couverture sanitaire. Les principaux arguments sont les suivants:

Arguments environnementaux

Un mauvais système d'assainissement a un impact négatif sur l'environnement local et sur les écosystèmes en aval. La pollution des ressources en eau par le rejet de déchets non traités peut nuire à la sécurité et à la durabilité de ces ressources et entraîner une dégradation de l'environnement.

Arguments en matière de société et de santé publique

Les avantages économiques potentiels des investissements en matière d'assainissement sont bien documentés et incluent des améliorations en termes de santé publique, d'assiduité et de résultats scolaires, de productivité économique et de sécurité, en particulier pour les femmes. Il convient cependant de noter que de tels avantages sont parfois difficiles à atteindre ou à maintenir. Tous les membres de la société, mais plus particulièrement les femmes et les enfants, ont bénéficié de ces avantages et d'améliorations fondamentales en termes de dignité et de confort (WSSCC, 2006).

Obligations politiques

De nombreux gouvernements ont également adhéré à une série d'objectifs liés à la réduction de la pauvreté, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, à des engagements régionaux tels que la Déclaration de Thekwini en Afrique subsaharienne, et à des plans stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté. Tous ces objectifs engagent la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux services d'assainissement. En effet, l'impact de l'amélioration des systèmes d'assainissement sur l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement est bien documenté (Lenton et al, 2005).

ARGUMENTS EN FAVEUR DES SUBVENTIONS DESTINÉES À L'ASSAINISSEMENT

Après avoir évoqué la solide argumentation en faveur de l'amélioration de l'accès aux systèmes d'assainissement, il convient de s'intéresser à la meilleure façon d'y parvenir. A présent, nous allons passer en revue les arguments en faveur de l'utilisation des subventions, et notamment des subventions d'équipement.

Arguments moraux

Les groupes de promotion et les hommes politiques utilisent souvent les arguments moraux pour plaider en faveur des subventions destinées à l'assainissement.

On peut avancer qu'il est du **devoir moral d'un gouvernement** de s'occuper de ses citoyens les plus faibles et de leur fournir un ensemble de services de base minimum leur permettant d'être productifs et en bonne santé (voir par exemple la littérature concernant le droit à l'assainissement [COHRE et al, 2008]). A cela s'ajoute l'argument souvent invoqué selon lequel il n'est « pas correct » de demander aux ménages défavorisés de payer pour leurs services d'assainissement alors que les ménages plus aisés, en particulier ceux qui sont raccordés aux réseaux d'égouts, peuvent accéder à ces services à un bien moindre coût.

Encadré 1 – Programme d'assainissement environnemental en zones rurales de la Thaïlande

Depuis 50 ans, le programme d'assainissement environnemental en zones rurales de la Thaïlande est intégré dans les plans quinquennaux nationaux de développement économique et social. Selon Luong et al (2000), en 1999, 92% de la population rurale avaient accès à des sources d'eau potable améliorées, tandis que 98% des familles rurales avaient accès à des systèmes d'assainissement améliorés. Grâce à l'utilisation accrue des latrines, la mortalité due à des maladies gastro-intestinales a chuté de plus de 90%.

L'approvisionnement en fournitures, en équipement et en moyens de transport était un composant clé du programme ; le gouvernement a notamment fourni des dalles/cuvettes et des moules adaptés pour la construction de latrines, et a procédé à l'allocation de fonds renouvelables pour la construction de latrines.

On peut également avancer que les gouvernements ont le devoir de promouvoir l'**équité**, l'égalité des chances et l'accès pour tous ; ou de soutenir l'amélioration des capacités de certains groupes ou individus défavorisés.

C'est pour beaucoup de ces raisons que le gouvernement de Thaïlande, par exemple, est un des principaux défenseurs des subventions destinées à l'assainissement, voir **Encadré 1**.

Les arguments économiques

Les économistes ont traduit ces arguments moraux en faveur de l'assainissement en un ensemble de principes pouvant permettre de concevoir théoriquement les plans de subvention.

Les économistes partent du principe selon lequel les individus et les ménages ont tendance à accorder une moindre valeur à l'assainissement que celle que lui attribue la société dans son ensemble. Par conséquent, une intervention publique (parfois une subvention) peut s'avérer nécessaire pour faire face aux contraintes suivantes :

- ▶ **Externalités** – le fait que l'action ou l'inaction des individus a des implications pour la société dans son ensemble qui échappent au marché ; et
- ▶ **Manque d'informations** – le fait que les ménages ne comprennent ou n'apprécient pas totalement l'impact positif qu'ils peuvent retirer d'un système d'assainissement amélioré, en particulier en ce qui concerne leur santé et l'environnement.

Les économistes utilisent les deux termes « biens publics » et « biens collectifs » pour désigner les activités ou les produits dont la valeur diffère selon qu'elle est considérée par l'individu ou par la société dans son ensemble. On peut opposer ces biens aux *biens privés* dont les avantages peuvent être monopolisés et protégés par l'individu qui les achète.

Bien public

Un bien public est un bien qui, s'il est consommé par une personne, peut tout de même être consommé par d'autres personnes⁵.

Fournir une couverture sanitaire universelle présente des avantages dont profite la société dans son ensemble et dont aucun individu ne peut être exclu. La couverture sanitaire universelle est donc un bien public. Spécifiquement, investir dans les éléments partagés (infrastructures de traitement des eaux usées, services de collecte des boues et des eaux usées, promotion de l'hygiène et activités de marketing en matière d'assainissement) présente des avantages qui sont partagés ou publics, plutôt que privés. (Inversement, une mauvaise couverture ou fonctionnalité peut entraîner un désavantage disproportionné, ce qui est à l'opposé du bien public.) C'est donc dans l'intérêt du secteur public d'investir dans les éléments publics ou partagés de l'assainissement.

Bien collectif

Les biens collectifs sont des biens dont, selon la société, chacun doit bénéficier, qu'il le veuille ou non⁶.

Lorsqu'un individu ou un ménage investit dans un système d'assainissement, cela bénéficie à la société

dans son ensemble (par la suppression des agents pathogènes dans l'environnement). En même temps, si un ménage individuel décide d'investir dans un système d'assainissement, il en retire peu d'avantages si les autres ne font pas de même. Cela, combiné aux coûts élevés, explique que de nombreux ménages ont tendance à sous-investir en matière d'assainissement. Cependant, nous savons que les investissements en matière d'assainissement présentent de nombreux avantages pour la société. En d'autres termes, à de faibles taux de couverture, l'assainissement est un bien collectif dont les avantages excèdent la valeur que lui attribuent les ménages individuels. Par conséquent, il est dans l'intérêt du secteur public de modifier les choix individuels afin d'améliorer le niveau d'investissement en matière d'assainissement et de faire évoluer la société vers l'assainissement universel.

Dans la plupart des situations dans lesquelles les Coalitions nationales WASH sont actives, c'est ce caractère « collectif » de l'assainissement qui prévaut. Les ménages défavorisés ont des ressources limitées et ont tendance à ne pas considérer les investissements en matière d'assainissement comme une priorité. Certains décideurs politiques avancent que les subventions vont contrebalancer ces effets et faire augmenter le taux d'investissement dans un secteur qui apporte des avantages nombreux et significatifs à tout le monde. (Fait intéressant, l'assainissement total piloté par la communauté va à l'encontre de cet argument en utilisant une approche non basée sur des subventions destinées à l'équipement en soulignant que l'assainissement est un bien collectif qui requiert la responsabilité de la communauté. (Voir encadré 4.)

LES ARGUMENTS EN DÉFAVEUR DES SUBVENTIONS DESTINÉES À L'ASSAINISSEMENT

Il existe essentiellement deux arguments contre l'utilisation des subventions destinées à l'assainissement, tous deux liés aux effets négatifs des plans de subvention lorsqu'ils sont mal conçus. Les deux arguments sont les suivants : les subventions peuvent avoir un impact négatif sur la viabilité du secteur dans son ensemble d'une part, et sur les comportements et les résultats des ménages et de la communauté d'autre part. Ces arguments incitent à la prudence et doivent être pris en considération lors de la conception du financement de l'assainissement.

Effets pervers pour le secteur

A l'échelle du secteur, l'utilisation de subventions peut à la fois limiter, fausser et dénaturer l'approvisionnement en services d'assainissement.

De nombreuses latrines subventionnées sont inutilement onéreuses. Traditionnellement, on favorise la construction de latrines subventionnées dans les zones rurales, et cela s'avère souvent être un choix coûteux. Par exemple, les « latrines du gouvernement » doivent répondre à des normes strictes et être fabriquées avec des matériaux onéreux, etc., ce qui fait augmenter les coûts et ce qui conduit parfois à produire des latrines mieux construites que les maisons.

Les subventions peuvent fausser et dénaturer d'autres sources de financement. En plus de faire augmenter les coûts, les subventions d'équipement, d'exploitation et les subventions réglementaires entraînent toutes un effet d'éviction sur d'autres sources de financement, tels que les ménages, qui préfèrent attendre des biens « gratuits » plutôt que d'accéder au crédit ou de financer leurs propres investissements. Ce phénomène a pour effet de brider le marché financier des services de crédit.

Les subventions peuvent brider l'innovation.

Habituellement, cela se produit car les programmes de latrines subventionnées sont centralisés et spécifient quel(s) type(s) de latrines il est possible de construire. Ces programmes empêchent l'innovation à l'échelle locale et peuvent être particulièrement problématiques dans les pays où les conditions géographiques sont très variables. Cela a également tendance à fausser et dénaturer le comportement des fournisseurs du secteur privé (qui risquent par exemple de se concentrer sur la production de latrines standard que préconise un programme gouvernemental au détriment de l'innovation).

Encadré 2: Subventions non durables au Sénégal et en Equateur

La récente étude de Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP) portant sur six pays a montré que le Programme d'assainissement décentralisé des quartiers périurbains de Dakar (PAQPUD) a fourni de nombreuses solutions d'assainissement adaptées et a bénéficié à 400 000 personnes sur une période de 6 ans. Malheureusement, le programme a dû cesser lorsque les fonds se sont épuisés, 'gaspillant les investissements dans la promotion de la demande jusqu'à ce que le programme soit prolongé grâce à un financement supplémentaire'. Le programme PRAGUAS en Equateur dans les zones rurales et les villages a permis à 140 000 personnes d'avoir accès à un meilleur système d'assainissement sur une durée de quatre ans et demie, mais le coût de la subvention était élevé (210 US\$ par installation d'assainissement) et représentait 60% du coût total du programme. Tremolet et al. (à paraître).

En raison de ces deux premières failles mentionnées, **de nombreux programmes de subvention ne sont tout simplement pas viables financièrement et il n'y a pas assez d'argent pour les financer.** Tandis que de nombreux gouvernements aimeraient fournir des services gratuits à un grand nombre de personnes, cela est rarement durable financièrement (Encadré 2). Mehta et Knapp (2004) montrent que, dans la plupart des pays,

Encadré 3 – Exemples d'échecs de projets subventionnés

Jusqu'à 2008, la politique du gouvernement sénégalais était de fournir des services d'eau à tous les ménages par le biais de raccordements privés et par l'intermédiaire de vendeurs officiels et autorisés dans des points publics de distribution d'eau. Les points de distribution sont considérés comme une méthode d'approvisionnement temporaire, et l'objectif est à terme de fournir un raccordement privé à chaque ménage. Pour les ménages défavorisés, le gouvernement fournit des raccordements privés de faible diamètre (15 mm) à un prix subventionné, que l'on appelle «raccordements sociaux». Cependant, Brocklehurst et Jansens (2004) observent que cette politique présente un «défaut majeur»: les mêmes critères auxquels un ménage doit répondre pour prétendre à la subvention garantissent plus ou moins qu'il n'est pas pauvre. En effet, pour obtenir un raccordement social, le candidat doit posséder un terrain sur lequel une maison doit être construite. Un ménage qui a les moyens de posséder un terrain et de construire une maison permanente ne fait pas partie des individus les plus démunis de la population défavorisée. Cette subvention n'est donc pas destinée aux plus pauvres même si elle peut permettre une certaine avancée vers l'accès universel. (D'autres plans d'assainissement similaires existent également et ne profitent probablement pas aux ménages les plus pauvres).

Dans le projet dans l'Etat indien d'Andhra Pradesh et dans le Projet Pilote de Lodhran (PPL) au Pakistan, un mauvais ciblage et des subventions d'équipement élevées ont modifié l'équilibre de ces programmes et tendent à approvisionner les populations non pauvres, et à ne pas distribuer de subventions d'équipement élevées aux populations pauvres.

Dans le projet d'Andhra Pradesh, le gouvernement de l'Inde a utilisé le riz du programme «travail contre nourriture» comme paiement en échange de la construction des latrines. Cependant, les stocks de riz s'épuisant, une subvention équivalente en espèce a remplacé la portion de riz. Trois millions de toilettes ont été construites pour un total de 2 810 000 000 roupies indiennes (environ 52,3 millions d'euros) mais seule la moitié de ces latrines est utilisée (Heierli et Frias, 2007). De nombreux ménages défavorisés connaissaient peu le programme d'assainissement et ont construit des toilettes pour des raisons non liées à l'élimination d'excréments dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène. Robinson (2005) a constaté que certaines toilettes avaient été construites pour obtenir le riz gratuit, certaines pour obtenir des toilettes pratiques, et certaines parce que le Gram Panchayat finançait.

Robinson (2005) a également observé que les avantages des plans d'assainissement (PPL), qui étaient financés à 50 % par des donateurs extérieurs ou locaux, bénéficient en grande partie aux ménages ruraux aisés. Les personnes qui disposaient déjà de toilettes et de fosses septiques s'étaient facilement raccordées au nouveau réseau d'assainissement, et étaient plus en mesure de payer les contributions élevées du plan. En revanche, les ménages les plus modestes étaient soit exclus du réseau d'assainissement, soit incapables de l'utiliser jusqu'à ce qu'ils aient construit des toilettes et des chambres de traitement coûteuses.

il n'y a tout simplement pas assez d'argent public pour combler les disparités en termes d'assainissement au moyen de subventions aux infrastructures. Les plans de subvention qui ne sont pas bien financés finissent par cesser de fonctionner, ce qui entraîne une faible couverture ou une mauvaise durabilité et ce qui dissuade de nombreuses personnes non desservies, n'ayant plus d'incitation/ de motivation, de payer pour leurs services puisque leurs « voisins » ont reçu une subvention.

Parallèlement, un gouvernement peut être si désireux de fournir un programme de subvention en matière d'assainissement que cela l'amène à **rediriger des fonds** consacrés à d'autres secteurs sociaux de haute priorité vers ce programme de subvention.

Effets pervers au niveau des ménages

En plus de fausser et dénaturer le programme national, l'octroi d'une subvention n'atteint parfois pas ses objectifs ou a des effets négatifs au niveau des ménages ou de la communauté. Les effets pervers peuvent inclure :

Un mauvais ciblage qui conduit à attribuer la subvention aux ménages qui ne devraient pas en bénéficier. Les subventions peuvent bénéficier aux ménages ou aux communautés les plus riches. Effectuer un mauvais ciblage signifie que moins de ménages dans le besoin sont bénéficiaires et que l'on utilise, par conséquent, des fonds publics pour améliorer le niveau de vie de ménages non ciblés. Foster et al (2002) présentent une analyse intéressante de cet effet dans le secteur de l'approvisionnement en eau en zones urbaines en Inde. Dans de nombreux cas, la même analyse s'applique à l'assainissement urbain. Yepes (1999) a également montré que l'octroi de subventions par le biais de la tarification n'a pas bénéficié aux populations pauvres de Guayaquil en Equateur.

Une mauvaise allocation des subventions peut signifier que l'on subventionne des types de services inadéquats (par exemple des latrines qui sont trop coûteuses). Une initiative récente de l'Union Européenne a attribué des subventions aux villages dans lesquels il fallait construire des systèmes d'assainissement pour répondre à la réglementation de l'UE en matière de qualité de l'eau. Cependant, en Hongrie, l'établissement d'un seuil plancher relatif à la taille des systèmes au-delà duquel il était possible de prétendre à la perception de fonds a eu pour effet pervers de forcer des très petites communautés rurales à se rassembler pour construire de larges réseaux coûteux alors que de petits systèmes décentralisés auraient coûté moins cher. Cela peut poser des problèmes de ciblage (les types de services proposés n'étant pas adaptés aux ménages nécessiteux) et peut également restreindre la portée d'un programme en utilisant le peu d'argent public pour financer des solutions qui sont inutilement coûteuses.

La dépendance qui apparaît lorsque les services subventionnés deviennent la norme et que les communautés ou ménages cessent de prendre des décisions indépendantes en matière d'investissement, préférant attendre les services d'assainissement publics « subventionnés » (Jenkins et Sugden, 2006).

Une fausse demande apparaît lorsque les ménages acquièrent des toilettes ou un service d'assainissement subventionnés parce qu'ils sont disponibles et non

pas parce qu'ils le veulent vraiment. Il est également très probable qu'une fausse demande naisse lorsque le financement de biens d'équipement n'est pas accompagné d'un investissement suffisant dans les activités de soutien. Dans ces conditions, il se peut que les biens et services achetés ne soient jamais utilisés ou soient utilisés pour d'autres activités une fois que le programme prend fin, **comme cela s'est produit lors du projet Andhra Pradesh décrit dans l'Encadré 3**. Il existe également un risque que ces biens et services soient mal gérés et qu'ils se dégradent rapidement.

Des latrines non durables sont construites lorsque les subventions sont associées à un type de bien en particulier (par exemple un type de latrine), ce qui fausse la demande. Par exemple, cela peut amener les ménages à choisir des latrines à chasse d'eau plutôt que des toilettes sèches même dans les zones où la rareté en eau empêche le bon fonctionnement d'une latrine à chasse d'eau. En Afrique du Sud, le programme de construction de latrines subventionnées du gouvernement a conduit à la construction de nombreuses latrines à fosse simple directes ; et de ce fait, les municipalités se retrouvent aujourd'hui avec un stock considérable de latrines dont les fosses, qui se remplissent rapidement, sont presque impossibles à vider dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène (Eales et Potter, 2008).

CLARTÉ DES OBJECTIFS

L'un des principaux problèmes que pose la conception des plans de financement de l'assainissement semble être le fait que les divers objectifs de toute subvention publique restent implicites. Ainsi, les divers observateurs peuvent attribuer des niveaux de priorité différents aux différents objectifs. Par exemple, le principal objectif d'un plan de subvention pourrait être d'assurer l'inclusion et l'augmentation des capacités de certains groupes désavantagés mais il pourrait tout aussi bien être de protéger l'environnement ou d'améliorer la santé publique. L'objectif pourrait également être politique : accroître le nombre de votes en distribuant des brochures. Il est clair que dans cette situation, les divers observateurs ont probablement des opinions divergentes concernant le succès de la subvention.

L'objectif « politique » est particulièrement problématique. Il est rarement explicite, mais il peut être très influent lorsqu'il s'agit de modifier ou d'améliorer le financement de l'assainissement qui dépend dans une large mesure des subventions du gouvernement. Cela expliquerait également en grande partie pourquoi la question des subventions destinées à l'assainissement divise autant l'opinion. En fait, dans de nombreux pays, les subventions constituent une question extrêmement politisée et il est essentiel d'avoir connaissance des objectifs implicites d'un plan de subvention, en plus de ses objectifs explicites « officiels ».

QUELQUES PRINCIPES POUR UNE CONCEPTION INTELLIGENTE DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

La discussion ci-dessus souligne la nécessité d'aborder la conception globale du financement public de l'assainissement avec prudence et attention. Il ne faut pas uniquement prendre en compte les considérations actuelles mais également les considérations futures, et il ne faut pas uniquement envisager les effets attendus mais également les effets pervers. Dans la publication du guide de programmation du WSSCC /OMS (2005) figurent les principes suivants, qui restent utiles et valides pour la conception des subventions en matière d'assainissement :

- ▶ **Les subventions doivent atteindre les résultats politiques visés :** cela requiert non seulement une conception intelligente mais également **une transparence totale sur la nature des objectifs politiques**. Les choix et les compromis doivent être faits en fonction des différents groupes d'intérêt, les riches et les pauvres, les populations rurales et urbaines et en fonction des objectifs à long et court termes.
- ▶ **Les subventions doivent bénéficier aux groupes cibles visés :** à nouveau, cela requiert de la transparence sur l'identité des groupes cibles et sur la meilleure façon de les atteindre. Cela nécessite également la mise en place d'un suivi rigoureux afin d'établir dans quelle mesure les subventions atteignent les groupes visés.
- ▶ **Les subventions doivent être financièrement durables :** cela nécessite une bonne compréhension de l'échelle potentielle des besoins et des coûts du programme. Les coûts incluent à la fois les coûts d'investissement à payer d'avance et les coûts de maintenance et d'exploitation, y compris dans les zones rurales. Cela implique également de bien comprendre comment on peut obtenir le meilleur effet de levier (augmentation) possible sur le financement provenant d'autres sources [généralement les ménages et le marché]. C'est seulement sur cette base qu'un régime financier durable peut être mis en place.
- ▶ **Les subventions doivent être mises en place de façon transparente et claire :** enfin, dans la mesure où elles impliquent l'utilisation de sommes d'argent public conséquentes, les programmes de subvention doivent être transparents, en permettant aux ménages ou aux communautés qui peuvent y prétendre d'y accéder et en fournissant des mécanismes de recours clairs en cas de doute sur des allocations inappropriées. Pour atteindre une telle transparence, il est essentiel de mettre en place un suivi et une évaluation adaptés, qui doivent être intégralement financés dans le cadre du programme de subvention.

3^{ème} partie :

LES TYPES DE SUBVENTIONS

Le débat portant sur les plans de subvention décrits dans la 2^{ème} partie est largement axé sur les expériences liées aux subventions destinées aux infrastructures (souvent dénommées **subventions d'équipement ou hardware**). Cependant, on dispose d'une vaste gamme de mécanismes de subvention pour allouer des fonds publics à l'assainissement. Cette troisième partie décrit les principaux types de subventions qui s'appliquent au secteur de l'assainissement.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN (SOFTWARE)

Les quelques principes liés au financement de l'assainissement figurant dans la 1^{ère} partie suggéreraient que le financement public *des activités de soutien (software)* peut généralement être justifié. Cela inclurait (mais ne se limiterait pas à) :

- ▶ Le renforcement des capacités et formation
- ▶ Le développement de documents et de campagnes promotionnels (plus connues sous le nom d'Informations, Education et Communication ou IEC)
- ▶ Les systèmes et processus de suivi et d'évaluation
- ▶ La gestion financière, l'établissement du budget et la sensibilisation dans le processus de planification nationale
- ▶ Le budget de fonctionnement des travailleurs sanitaires (ou fonction similaire) responsables des activités promouvant le changement des comportements liés à l'hygiène
- ▶ L'étude et le développement de marché des activités de marketing liées à l'assainissement
- ▶ Le budget de fonctionnement pour les programmes scolaires liés à l'hygiène et à l'assainissement

Bien que le suivi de ce type de financement soit souvent difficile à effectuer, il est clair que ses avantages sont publics. Il a l'avantage de pouvoir être versé sans fausser la demande ou nuire à l'approvisionnement en biens et services d'assainissement et de ne pas dissuader les ménages d'investir leurs propres ressources dans le secteur (les économistes parlent d'« effet d'éviction »). Il est essentiel que ces coûts soient intégralement pris en compte dans la planification d'un programme d'assainissement dans la mesure où ils peuvent être très élevés et être appliqués pendant de nombreuses années. Il est peu probable qu'un programme soit durable s'il ne permet pas d'assurer les budgets de fonctionnement nécessaires pour le personnel et pour les activités de soutien continues.

Une fois que les éléments de soutien (software) du programme sont totalement financés, une question clé subsiste : dans quelle mesure et sous quelle

forme l'argent public doit-il être acheminé vers les infrastructures physiques ? Les possibilités liées à l'allocation des subventions d'équipement (hardware) sont décrites ci-dessous.

TYPES DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Introduction

Les sections suivantes présentent dix types de subventions destinées principalement à l'équipement (hardware). Elles sont récapitulées dans le **Tableau 2**.

Subventions directes

Les subventions directes impliquent que le paiement (en espèces ou sous forme de bons) soit versé directement au ménage bénéficiaire qui pourra ensuite « dépenser » cet argent pour accéder à une gamme de services.

On a peu utilisé de subventions directes pour les interventions dans un seul et même secteur en raison des coûts élevés d'identification des ménages les plus indigents. Cependant, à partir du moment où l'on est en mesure d'identifier précisément les ménages les plus pauvres, les subventions directes sont à la fois efficaces et efficaces. Au Chili, on utilise depuis longtemps les subventions directes pour un ensemble de services sociaux. Ces subventions sont également populaires dans de nombreux pays européens où elles sont parfois versées sous forme de crédit d'impôt ou de remboursement fiscal aux ménages ayant des besoins spécifiques. De nombreuses personnes considèrent le système chilien comme un système efficace et relativement exempt d'erreurs d'exclusion (exclusion inappropriée de ménages nécessiteux) et d'erreurs d'inclusion (soutien inapproprié à des ménages non nécessiteux). Pour obtenir une description plus détaillée, consultez Foster et al (2000).

Subventions aux infrastructures

L'utilisation de l'argent public pour construire de nouvelles infrastructures constitue l'une des formes les plus courantes de subvention.

Dans les **zones rurales** et dans certains contextes urbains, la forme de subvention la plus commune est le paiement de l'intégralité ou d'une partie du coût des toilettes des ménages. Elle est généralement décrite comme une subvention pour l'élément « privé » du système et se justifie par le fait que ce coût constitue la plus importante barrière à l'accès aux services pour certains ménages. Le ciblage peut s'effectuer par le biais d'une évaluation des ressources, d'un ciblage géographique, ou du subventionnement de certains niveaux de services seulement (une latrine à fosse simple de base par exemple). Tremolet et al (à paraître) ont découvert que les subventions aux infrastructures bien ciblées avaient eu un impact positif sur les populations les plus pauvres dans le Maharashtra en Inde et dans le cadre du projet Dishari au Bangladesh.

Traditionnellement, les fonds sont gérés par un fournisseur du secteur public qui fournit la nouvelle installation aux ménages sélectionnés. Dans certains cas, les ménages doivent apporter une contribution en espèces ou en travail pour accéder à la subvention. **En Inde**, par exemple, pendant de nombreuses années, les ménages pouvaient prétendre à la construction d'une latrine à fosse double à chasse d'eau une fois qu'ils avaient creusé les deux fosses requises. Le succès limité de cette approche a conduit, en 1999, à repenser le programme d'assainissement indien, maintenant appelé Campagne d'assainissement total (CAT). A présent, l'approche repose bien moins sur les subventions aux infrastructures, qui sont seulement octroyées aux familles les plus pauvres une fois qu'une communauté a accédé au statut de village « sans défécation en plein air ». Cette approche basée sur les résultats semble avoir permis un meilleur ciblage. Une étude récente menée par le Programme eau et assainissement (WSP) a suggéré que dans le Maharashtra moins de 10% des personnes qui ont reçu les subventions n'étaient pas en droit de la percevoir et seuls 10 à 20% des familles pauvres qui étaient en droit d'en bénéficier ne l'ont pas perçue (Tremolet et al. A paraître).

Dans les **zones urbaines**, les fonds publics sont généralement mobilisés pour payer les éléments partagés des réseaux (égouts et traitement par exemple) et de telles subventions sont (peut-être à tort) considérées comme normales et appropriées, même lorsque l'avantage est principalement un bien privé destiné aux personnes qui ont la chance de pouvoir être raccordées. En général, ce type de subvention profite aux élites urbaines aisées qui bénéficient des services d'assainissement en réseau à moindre coût. Dans les zones urbaines, les ménages peuvent également parfois percevoir des subventions destinées à l'assainissement décentralisé.

Théoriquement, dans les zones urbaines, on pourrait également utiliser les subventions aux infrastructures pour améliorer la qualité et l'accès aux services d'assainissement grâce à la fourniture d'installations spéciales destinées à améliorer les services pour les populations les plus pauvres et les moins bien desservies. Ainsi, on pourrait citer l'exemple de la construction de

stations de transfert afin d'éliminer les excréments des fosses dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans les zones urbaines les plus défavorisées, ou des raccordements au réseau d'assainissement en vrac pour les communautés défavorisées qui souhaitent gérer elles-mêmes leurs propres aménagements locaux de service d'assainissement⁹. On peut également citer l'exemple de la construction de latrines publiques dans les lieux publics tels que les stations de bus et les marchés pouvant également impliquer un financement partiel de latrines partagées ou gérées par la communauté dans les zones informelles ou de forte densité.

Les subventions aux infrastructures peuvent entraîner un ciblage inapproprié parce que les groupes particulièrement *avantagés* (ex. ceux qui possèdent des terres, ou ceux qui savent lire et qui peuvent faire une demande de subvention) en bénéficient de façon disproportionnée.

Subventions au raccordement

De nombreuses sociétés d'assainissement urbain raccordent les ménages aux services d'assainissement en réseau moyennant finance. Les ménages doivent souvent verser une somme d'argent pour se voir raccordés au réseau, somme à laquelle s'ajoute une partie ou l'intégralité des coûts d'investissement liés au raccordement de la maison à l'égout dans la rue. Ils doivent souvent payer une caution sur une partie ou l'intégralité des biens fournis. En général, ces coûts de raccordement sont très élevés et sont souvent considérés comme une source de revenus considérable par les sociétés d'assainissement. Pour les ménages, cependant, les frais de raccordement initiaux élevés peuvent constituer un véritable obstacle au raccordement aux services d'assainissement publics. Par exemple, Kayaga et Franceys (2007) ont constaté qu'en Ouganda le coût moyen d'un nouveau raccordement était de 500 US\$ (197 US\$ en moyenne), somme inaccessible pour des ménages qui gagnent 2 \$ par jour. Imposer de telles contributions est, de façon inhérente, une mesure « anti-pauvres » dans la mesure où les populations défavorisées représentent le groupe qui est le moins en mesure de payer. Evans et al. (2002) soulignent également qu'il s'agit d'une mesure anti-pauvres car les ménages défavorisés représentent un nombre disproportionné de ménages non raccordés. En effet, les raccordements sont payés par le biais d'un interfinancement des ménages non raccordés vers les ménages raccordés qui bénéficient souvent de tarifs artificiellement bas (voir subvention à la consommation ci-dessous).

Il est possible et facile de supprimer la barrière que constituent les coûts élevés des raccordements, soit en amortissant les coûts des nouveaux raccordements dans toutes les factures de la société d'assainissement, soit en accordant des crédits, sous forme de paiements échelonnés sur plusieurs mois, soit en octroyant une subvention directe aux ménages ciblés pour couvrir les

Encadré 4: Le programme de latrines améliorées au Mozambique

Le Programme de latrines améliorées (*Programa de Latrinas Melhoradas* – PLM) a débuté au Mozambique au début des années 1980 dans des circonstances très difficiles, dans un contexte de guerre civile et d'extrême pauvreté. Le programme était destiné à fournir des solutions d'assainissement à faible coût aux ménages des zones périurbaines grâce à un réseau de producteurs de latrines et de dalles dans toutes les villes principales. Dans le programme, ces producteurs sont nommés les «ateliers PLM» et ne sont ni totalement publics ni totalement privés. L'approche du programme a évolué de façon significative au fil des années. Au cours de ces 17 dernières années, le programme a profité à près de 2 millions de personnes dans les zones périurbaines de toutes les plus grandes villes. Le coût d'équipement moyen de la solution d'assainissement mise en œuvre conformément au cadre du programme (la latrine améliorée) s'élevait à 70 \$ environ.

Initialement, le programme a aidé à la mise en place de ces ateliers de production, grâce à des activités de soutien (software) (formation, etc.) combiné à des subventions (dans de nombreux cas, le terrain sur lequel les ateliers se déroulaient était fourni gracieusement par le gouvernement). A partir de 1992, le gouvernement a commencé à fournir des subventions à la production aux ateliers en fonction de leurs ventes (à ce titre, le programme peut être considéré comme l'une des premières formes de subventions basées sur les résultats). Les subventions étaient destinées à couvrir entre 40 et 60 % des coûts de production (en fonction de la région, pour refléter les disparités en termes de coûts des entrants et de niveaux de pauvreté) et à réduire le prix de vente pour les ménages. A partir de 1994, le gouvernement (avec le soutien de donateurs extérieurs) a également financé les coûts des «animateurs communautaires» pour effectuer le marketing social et les campagnes promotionnelles en faveur de l'assainissement (il est cependant impossible d'estimer la valeur de cet appui en matière d'activités de soutien car ce système a depuis été démantelé suite à la décentralisation)⁹.

Texte extrait de Tremolet et.al, à paraître.

coûts (subvention au raccordement). Des aménagements financiers basés sur les résultats (voir ci-dessous) sont particulièrement adaptés à l'octroi de subvention au raccordement. Toutes ces subventions ont des résultats progressifs et incitent le service public à prendre des décisions rationnelles.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation consistent à verser de l'argent à un fournisseur de service pour compenser une partie ou l'intégralité des coûts encourus pour fournir ce service. Par exemple, dans les zones urbaines, le fournisseur de service d'une société peut percevoir des versements annuels du gouvernement central pour compenser les pertes d'exploitation de son entreprise ou pour compenser une baisse artificielle des tarifs de l'eau ou de l'assainissement. Il s'agit généralement d'un instrument « grossier » entraînant un mauvais ciblage, qui conduit à favoriser les populations riches de façon disproportionnée.

Dans les débats politiques, la question des subventions d'exploitation destinées à l'exploitation des services publics et aux activités de soutien (software) est rarement évoquée. Elles sont rarement totalement

transparentes mais elles constituent souvent un transfert de fonds publics significatif vers le secteur de l'assainissement. De plus, elles peuvent encourager des investissements inappropriés dans des infrastructures générant des coûts d'exploitation très élevés, car le fournisseur de service n'a aucun intérêt à tendre vers la rentabilité ou l'efficacité du service. Si la société applique des prix très bas, la subvention peut être très élevée et, dans la mesure où elle revient tous les ans, elle pèse lourd sur le budget public. Si l'argent public disponible est insuffisant, la société d'assainissement sera obligée de sous investir en ce qui concerne la maintenance, ce qui nuit à l'exploitation du système d'assainissement et peut donc présenter des risques pour la santé publique et l'environnement.

Subventions aux petits opérateurs

Il s'agit d'un type de subventions d'exploitation moins courant destiné à réduire les coûts d'exploitation des petits fournisseurs de services (les petites entreprises qui construisent des latrines ou vidant les fosses de latrine, par exemple). Ces subventions peuvent consister en des formations subventionnées et des services de développement d'entreprise essentiels tels que la planification d'entreprise, la comptabilité et les audits, bien qu'elles puissent parfois être incluses dans les activités de soutien (software) d'un programme d'assainissement. Ce qui est plus important ici, c'est que de telles subventions peuvent également être octroyées sous forme de garanties et de prêts subventionnés pour permettre aux petits opérateurs d'acheter de l'équipement de lancement, ce qui aura pour effet de réduire les coûts des services d'assainissement pour l'utilisateur final. Les subventions aux petits opérateurs peuvent être très efficaces dans certains endroits mais il est important de bien comprendre le marché de leurs services et la disponibilité des entrepreneurs adaptés ayant la capacité d'absorber et d'utiliser toutes les subventions proposées (voir **Encadré 4**).

L'interfinancement

Il y a interfinancement lorsqu'un groupe d'utilisateurs contribue à une partie des coûts nécessaires pour fournir des services à un autre groupe. L'interfinancement par le biais de la tarification est relativement courant dans le secteur de l'eau. Théoriquement, dans certaines zones urbaines, il existe également un interfinancement pour l'assainissement, en vertu duquel les gros consommateurs d'eau paient plus pour les services d'égouts que ceux qui consomment moins, même si chaque groupe bénéficie à parts égales de l'exploitation du réseau d'égouts et de l'usine de traitement. En pratique, l'impact de cet interfinancement est généralement plutôt limité dans la mesure où une majorité des ménages les plus défavorisés ne sont pas raccordés au réseau d'approvisionnement en eaux domestiques et où un plus petit nombre encore bénéficie du réseau d'égouts.

Dans les réseaux urbains, on peut également pratiquer un autre type d'interfinancement, entre les ménages raccordés et les ménages non raccordés, en appliquant une « surtaxe » d'assainissement sur la facture d'eau ou en amortissant tous les coûts des nouveaux services d'assainissement dans la structure de tarification de l'eau (voir **Encadré 5**).

Dans les zones rurales, certains programmes utilisent un interfinancement élaboré et intégralement piloté au sein de la communauté pour aider les ménages les plus pauvres et les moins aptes à construire ou à acheter de nouvelles latrines ou d'autres services d'assainissement. Ce type d'interfinancement permet d'utiliser directement l'argent des ménages ; le flux d'argent ne transite pas par le porte-monnaie public. C'est en ce sens que ce type de subvention diffère des autres types décrits dans cette section. Il est avantageux car il permet aux communautés et aux ménages de jouer un rôle important dans les aménagements financiers qu'ils choisissent. L'interfinancement au sein de la communauté peut avoir certains effets négatifs dans la mesure où il peut influencer sur les relations sociales entre différents groupes et peut rendre certains ménages redevables par rapport à d'autres de façon insidieuse.

Fait intéressant, une récente étude de WaterAid portant sur un programme d'assainissement au Népal suggère que le processus d'évaluation des besoins à l'échelle de la communauté, au moyen d'un exercice de classement des richesses piloté par la communauté, a joué un rôle aussi important, si ce n'est plus, que l'existence d'une subvention externe dans la détermination de résultats équitables. Cela suggère que l'interfinancement peut bien fonctionner lorsque le processus d'évaluation fonctionne bien (Jones et al, à paraître).

Subventions à la consommation

Dans de nombreuses zones urbaines, les tarifs relatifs aux services d'égouts sont maintenus artificiellement bas. Il s'agit d'une subvention attribuée au coût de la « consommation » du service, ou subvention à la consommation. Lorsque les prix sont maintenus bas de cette façon, il est inévitable que le fournisseur de services soit confronté à des pertes. Si ces pertes ne sont pas couvertes par les subventions d'exploitation au fournisseur, elles entraîneront un sous investissement systématique dans la maintenance de routine et dans la réhabilitation du réseau. Dans les villes et villages du Sud, il est fréquent que la société sous investisse de façon systématique et, par exemple, ne répare pas les fuites et n'étende pas le réseau à de nouvelles zones¹⁰. Ce phénomène peut entraîner une dégradation de l'environnement et la nécessité de coûts de réhabilitation élevés ou de remplacement prématuré. Cela signifie également qu'il n'y a pas d'argent disponible pour étendre les services aux zones non desservies, zones qui se caractérisent habituellement par des taux de pauvreté plus élevés que dans les zones déjà desservies. Ce type d'aménagement financier représente par conséquent

Encadré 5 : Interfinancement – surtaxe d'assainissement au Burkina Faso

Grâce à sa politique consistant à imposer une taxe supplémentaire liée aux services d'assainissement sur toutes les factures d'eau, le Burkina Faso a atteint de meilleurs résultats que la plupart des pays en ce qui concerne le financement de l'assainissement urbain. Le prélèvement (ou surtaxe) a été introduit pour la première fois en 1985 mais cet argent, destiné à soutenir l'assainissement décentralisé, n'a été utilisé que dans les années 1990. Depuis lors, cette politique a montré à quel point le recours au levier financier est efficace pour favoriser l'investissement des ménages dans le secteur. Savina et Kolsky (2004) indiquent que les aspects suivants de la surtaxe ont contribué au succès de l'augmentation de l'investissement dans l'assainissement :

- ▶ La surtaxe est utilisée pour certains aspects de l'assainissement uniquement. L'argent est utilisé pour la promotion de l'assainissement plutôt que pour la construction de toilettes
- ▶ Le transfert direct des revenus liés à la surtaxe vers un compte consacré à l'assainissement, indépendamment du gouvernement central.
- ▶ L'existence d'indicateurs clairs évaluant la « capacité » de la surtaxe à stimuler la demande.
- ▶ La surtaxe est prélevée et utilisée par une organisation viable d'un point de vue financier et opérationnel.

une sorte d'interfinancement inversé entre les futurs utilisateurs potentiels (qui sont de ce fait exclus) et les utilisateurs existants.

Subventions basées sur les résultats

Les subventions basées sur les résultats sont distribuées en échange de services fournis avec succès (assainissement efficace) plutôt qu'en échange d'intrants (excavation, canalisations et toilettes). Ainsi, la société d'assainissement peut percevoir une subvention basée sur les résultats une fois qu'elle a raccordé les ménages défavorisés au réseau d'égouts et qu'elle a montré qu'un service est fourni pendant une période préétablie. De plus, les sociétés d'exploitation gérant des installations de traitement des eaux usées ou les sociétés privées chargées de vider les fosses peuvent percevoir des subventions basées sur les résultats (par le biais de programmes de bons par exemple) si elles sont en mesure d'augmenter la quantité de matières fécales provenant des quartiers les plus défavorisés fournie à une usine grâce à l'assainissement décentralisé. De la même manière, dans les zones rurales, une subvention basée sur les résultats pourrait être octroyée à un gouvernement local ou à un fournisseur de services à condition qu'ils réduisent la défécation en plein air de 100 % dans certaines communautés.

Dans certains pays, on décerne des prix (ou récompenses) aux communautés qui atteignent certains objectifs, généralement l'élimination de la défécation en plein air. Ce type de prix est de plus en plus courant en Asie du Sud par exemple où ils sont offerts parallèlement aux interventions liées à l'assainissement total piloté par la communauté, du type CLTS. Le programme Nirmal Gram Puraskar en Inde est un exemple caractéristique

Tableau 2: Synthèse des types de subventions

	FONCTIONNEMENT	
	Urbain	Rural
SUBVENTIONS DIRECTES	Paiement versé directement aux individus ou aux ménages. Paiement en espèces, sous forme de bons ou crédit d'impôt. Ménage ou individu bénéficiaire pourra dépenser cet argent librement ou en ayant accès à une gamme spécifiée de biens et de services.	
SUBVENTIONS AUX INFRASTRUCTURES (INSTALLATIONS PRIVÉES)	Fourniture par le secteur public de latrines ou pièces détachées, généralement mis en œuvre directement avec contribution des ménages (espèces/main d'œuvre).	
SUBVENTIONS AUX INFRASTRUCTURES (INSTALLATIONS PUBLIQUES)	Fourniture par le secteur public d'éléments partagés du système d'assainissement.	
SUBVENTIONS AU RACCORDEMENT		Coût du raccordement couvert par transfert du gouvernement au fournisseur de service, sous forme de bons ou par transfert de revenu général des services publics.
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	Subventions des dépenses d'exploitation au profit des sociétés d'assainissement et fournisseurs de services du gouvernement local.	
SUBVENTIONS AUX PETITS OPÉRATEURS	Financement de formation, services de développement d'entreprise, développement de produits etc. et accès au crédit subventionné ou aux biens et services subventionnés ayant pour résultat une baisse des coûts pour les clients. Possibilité pour les petits opérateurs de construire ou entretenir des toilettes et systèmes d'assainissement dans les zones urbaines et rurales.	
L'INTERFINANCEMENT	Transferts par tarification entre gros consommateurs et ceux qui consomment moins ou entre ménages raccordés et ménages non raccordés.	Transferts (espèces et main d'œuvre) des ménages les plus aisés aux plus pauvres pour la construction de latrines.
SUBVENTIONS À LA CONSOMMATION	Subventions par le biais de tarification réduite ou travaux d'entretien reportés.	Rarement approprié.
SUBVENTIONS BASÉES SUR LES RÉSULTATS	Subventions uniquement versées une fois que les services ont été fournis (latrines opérationnelles et utilisées, communautés sans défécation à l'air libre et transfert et traitement des boues d'excréments dans usine de traitement des eaux usées).	
AVANTAGES RÉGLEMENTAIRES	Droits légaux préférentiels pour certains fournisseurs de services (généralement de grande taille ou public). Normes techniques et standards et licences limitant la construction d'installations financées par fonds publics à quelques fournisseurs de services seulement.	
CRÉDIT SUBVENTIONNÉ	Réduction des coûts financiers des services de micro financement par le biais de garanties bancaires ou autre appui aux institutions de micro-financement dans le cadre d'octroi de prêts pour des biens et services d'assainissement.	

BÉNÉFICIAIRES	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
Ménages/ individus peuvent accéder aux services. En l'absence de contrainte d'approvisionnement certains fournisseurs peuvent également accroître leur part de marché.	Donne des moyens aux ménages/individus et stimulation de l'approvisionnement en biens et services sans affecter le fonctionnement du marché.	Administration coûteuse et complexe – peu viable sauf si faisant partie d'un ensemble de services sociaux afin d'optimiser la rentabilité du ciblage. Ne tient pas compte de l'Exploitation et de la Maintenance (E&M) à long terme.
Ménages/individus bénéficiant de la latrine subventionnée. Théoriquement la communauté par le biais d'effets de démonstration.	Un ciblage approprié permettra aux ménages les plus démunis d'accéder aux services.	Coûteux, portée limitée. Tendance à biaiser/fixer les conceptions techniques à l'extrémité supérieure de l'échelle de coûts et à brider le marché/l'autoproduction et l'innovation. Peut générer des incitations perverses. Ne tient pas compte de l'E&M.
Ménages raccordés à un système opérationnel.	Assure les bénéfices publics de l'assainissement urbain.	Peu d'avantages pour ceux qui ne sont pas raccordés. Détournement de ressources qui pourraient être consacrées au système existant. Ne tient pas compte de l'E&M.
Ménages non raccordés (en particulier les plus démunis) habitant des zones qui disposent d'un réseau d'égouts.	Très efficace pour atteindre les plus démunis (généralement non raccordés) et augmente le potentiel de raccordement au système, ce qui améliore l'efficacité opérationnelle. Assure les avantages publics des systèmes urbains.	La fourniture de fonds par le biais d'un transfert de revenu général des services publics peut avoir comme conséquences un accroissement du coût d'autres services, ou un sous investissement en matière d'exploitation et de maintenance. Approprié uniquement lorsque les ménages peuvent être raccordés à un réseau opérationnel.
Ménages raccordés.	Adresse l'E&M à long terme.	Peut porter atteinte à la viabilité à long terme des opérations des services d'assainissement en apportant des inefficacités et un équilibre bas-tarif/mauvaise qualité de service.
Ménages utilisant les services des petits opérateurs – y compris les nouveaux clients potentiels qui peuvent alors accéder aux services.	Permet l'extension des services à de nouveaux ménages et réduction des coûts pour les ménages déjà desservis – en particulier les plus démunis qui sollicitent souvent les services des petits opérateurs.	Effet limité / lenteur dans les zones où l'activité du secteur privé est limitée. Risque d'échec pour quelques petits opérateurs engendrant une perte d'investissement.
Variable selon le type de subvention.	Efficacité des communautés à cibler et à allouer les ressources des communautés en zone rurale. Peut également servir à l'E&M/la réhabilitation en zones urbaines.	Ciblage inadéquat et échec du système en zones urbaines en cas de financement d'assainissement insuffisant. Possibilité de détournements par l'élite locale en zones rurales.
Ménages raccordés uniquement.	Administration peu coûteuse et peut théoriquement être ciblée par le biais de structures tarifaires progressives par tranche de consommation ou autres structures désagrégées. Exige des subventions d'exploitation.	Peut fragiliser la situation financière de la société d'assainissement, retard dans l'exécution des travaux de maintenance augmente le risque et réduit la capacité de raccorder de nouveaux ménages.
Ménages ciblés – versement une fois le service reçu donc responsabilisation élevée.	Empêche le gaspillage d'argent public, l'apport de ressources sans résultats souhaités. Encourage l'efficacité et la responsabilisation.	Administration complexe et les investissements doivent être préfinancés.
Fournisseurs de service sélectionnés.	Niveau minimum de service assuré pour ceux bénéficiant d'un raccordement.	Tendance à brider le secteur privé et informel, contraignant pour les ménages subvenant eux-mêmes à leurs besoins.
Ménages dont la première barrière à l'accès est financière.	N'interfère pas avec le marché de l'approvisionnement en biens et services et stimule la demande de micro-financement relatif à l'assainissement. Les ménages gardent le contrôle.	Exige des institutions compétentes de micro-financement, administration peut être complexe et nécessite de bonnes compétences financières.

Encadré 6: Le fonds renouvelable pour l'assainissement au Vietnam

Au Vietnam, un Fonds renouvelable pour l'Assainissement (FRA) a été intégré au plus vaste projet d'assainissement pour trois villes (*Three Cities Sanitation Project*) afin de fournir des prêts aux ménages à faibles revenus pour la construction d'installations d'assainissement autonome. La Banque mondiale, la DANIDA, (Agence danoise pour le développement international) et la FINNIDA (Agence finlandaise pour le développement international) ont versé le fonds de roulement pour les trois sous-projets dans les villes de Danang, Haiphong et dans la Province Quang Ninh Province (Halong et Campha). Le programme a bénéficié à près de 200 000 personnes sur une période de 7 ans. Les coûts d'équipement moyens des installations d'assainissement construites dans le cadre du programme se sont élevés à 197 US\$.

Le FRA a accordé de petits prêts (145 US\$) sur deux ans à des taux partiellement subventionnés aux ménages défavorisés et à faibles revenus pour leur permettre de construire une fosse septique ou, moins souvent, une latrine avec séparation d'urines/à compostage ou un raccordement au système d'égouts. Le taux d'intérêt subventionné équivalait à fournir une subvention de 6 US\$ pour chaque prêt. Les prêts couvraient approximativement 65% des coûts moyens d'une fosse septique et ont permis aux ménages de répartir ces coûts sur deux ans. Les prêts ont servi de catalyseurs pour les investissements des ménages mais ces derniers devaient trouver d'autres sources de financement, tels que les emprunts aux amis et à la famille, pour couvrir la totalité des coûts d'investissement. Le projet a versé des fonds supplémentaires pour les activités de soutien (software).

Tremolet et al (à paraître) ont constaté que ces subventions ont réussi à mobiliser les investissements des ménages eux-mêmes ; chaque dollar d'investissement public a généré 20 dollars d'investissement de la part des ménages. De plus, le ciblage a semblé très bien fonctionner ; il s'est avéré que tous les bénéficiaires se trouvaient dans le quintile des plus faibles revenus. Le programme était également soutenable sur le long terme, les fonds ont déjà été renouvelés à plusieurs reprises et le plan, qui est désormais géré par des associations de femmes, pourrait continuer à fonctionner jusqu'à ce que la demande s'épuise.

de cette approche, qui consiste à offrir des prix au niveau du Panchayat (village) et du quartier. Les vérificateurs indépendants évaluent le progrès et les prix sont présentés par le Président de l'Inde. L'argent peut être dépensé dans la région dans n'importe quel projet de développement.

L'avantage des subventions basées sur les résultats est qu'elles sont versées une fois que les services ont été fournis avec succès, ce qui supprime l'un des principaux inconvénients des subventions aux infrastructures conventionnelles qui peuvent être octroyées à un fournisseur de services qui ne fournit pas de service d'assainissement opérationnel. Ainsi, elles constituent une façon efficace de dépenser les fonds publics. Cependant, le coût des services peut augmenter car le fournisseur de services doit financer l'investissement en amont et il récupère l'argent seulement une fois que les services sont fournis. A l'instar d'autres subventions, les subventions basées sur les résultats reposent sur une vérification et un suivi de bonne qualité. Cependant, contrairement à d'autres types de subventions, le processus de vérification peut être mis en œuvre par

les utilisateurs eux-mêmes, qui vérifient que les services ont bien été fournis. Les coûts de vérification peuvent être relativement élevés, mais cela invite probablement plus à réfléchir sur le suivi laxiste des subventions conventionnelles non basées sur les résultats qu'à critiquer des subventions basées sur les résultats elles-mêmes, pour lesquelles la vérification est une condition au versement des paiements.

Avantages réglementaires

Les subventions sont octroyées de façon inappropriée lorsque la politique est utilisée pour favoriser certains types de prestation de service. Par exemple, dans les zones urbaines, les gros fournisseurs de services peuvent bénéficier des réglementations les autorisant à exercer des monopoles d'exploitation dans certaines zones, ou de normes techniques qui favorisent le système d'égouts en réseau par opposition à l'assainissement plus décentralisé. Ces types de réglementations ont tendance à encourager la tolérance vis-à-vis des sociétés d'assainissement de monopole non efficaces. Elles sont également susceptibles d'augmenter les coûts d'exploitation des plus petits fournisseurs de services (en leur demandant de se conformer à des normes déraisonnables pour pouvoir accéder au marché) et constituent par conséquent une subvention aux gros opérateurs. Ce type de subvention est habituellement déguisé et opaque et offre peu d'avantages à la majorité des ménages.

Crédit subventionné

Un dernier mécanisme lié à la distribution d'argent public dans le secteur est mis en place par le biais de subventions et de garanties aux institutions de micro-financement (IMF) qui peuvent prêter de l'argent aux ménages à des taux d'intérêt réduits pour qu'ils investissent dans les systèmes d'assainissement. Les IMF peuvent également fournir d'autres services importants, tels que des micro-épargnes et des micro-assurances pouvant également permettre à plus de ménages de réaliser des investissements nécessaires et de gérer leurs installations d'assainissement à long terme. L'acheminement d'argent public par l'intermédiaire d'IMF a le double avantage de stimuler le développement des services de micro financement et de laisser les ménages décider du type et du coût des services qu'ils financent. Cela a également l'avantage de ne pas interférer avec le marché de l'approvisionnement en biens et services ; en fait, en stimulant la demande, cela peut également stimuler la croissance d'un marché de petits fournisseurs de biens et de services. Les IMF permettent également d'estimer mieux que le gouvernement ne peut le faire si les ménages peuvent assumer les coûts de leur investissement ou non. L'Encadré 6 décrit un programme vietnamien faisant appel au principe du crédit subventionné.

4^{ème} partie:

FINANCEMENT INTELLIGENT DE SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Cette section couvre une série de sujets allant de la programmation globale de l'assainissement à l'examen d'une typologie de systèmes d'assainissement basée sur quelques approches technologiques généralisées. Ces éléments permettent de porter attention aux recommandations pratiques concernant la conception du financement public pour des programmes d'assainissement dans différents contextes. Sont traités ci-après quelques options de financement pour lesquels les principes élargis stipulés dans la 1^{ère} partie sont appliqués à chacun d'entre eux.

SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Lors de la conception de dispositions pour le financement intelligent de systèmes d'assainissement, en plus du respect des principes ci-dessus pour la conception intelligente de subventions, le choix du type de système (ou technologie) d'assainissement qui sera utilisé est également un élément clé.

Les systèmes d'assainissement peuvent prendre de nombreuses formes. L'ouvrage récent 'Compendium of Sanitation Systems and Technologies' publié par EAWAG/WSSCC (Compendium des systèmes et technologies d'assainissement) Tilley (2008) définit huit catégories de systèmes d'assainissement. Pour de plus amples détails sur ces éléments nous recommandons la lecture de cet ouvrage. Bien que l'on observe des différences techniques entre nombre de ces systèmes, les considérations techniques centrales suivantes ont un impact sur la conception des systèmes de financement:

- ▶ Type d'interface utilisateur/système de collecte (décentralisé versus centralisé)
- ▶ Type de traitement des déchets (réutilisation/recyclage des nutriments versus enlèvement)
- ▶ Emplacement du traitement (ménage, quartier, centralisé).

Aux fins du présent document nous considérerons quatre grandes catégories de systèmes d'assainissement:

- ▶ **Systèmes décentralisés avec recyclage des nutriments dans le ménage/quartier** (généralement appelés systèmes d'assainissement écologiques): l'aborloo est la forme la plus simple d'un système d'assainissement écologique, mais dans certains endroits on utilise également des systèmes plus complexes avec séparation d'urine. Dans les zones rurales les produits de déchets recyclés peuvent souvent être utilisés directement par le ménage comme apport agricole alors que dans les zones à plus forte densité de population ces produits peuvent être donnés ou vendus aux voisins ou aux agriculteurs locaux.
- ▶ **Systèmes ruraux décentralisés sans recyclage des nutriments (latrines à fosse qui peuvent nécessiter une vidange)**: les systèmes autonomes sont les groupes de latrines les plus courantes dans les zones rurales. Elles vont des latrines traditionnelles simples jusqu'aux formes améliorées telles que les latrines améliorées à fosse ventilée [VIP] et les latrines à chasse d'eau à double fosse [TPPL]. Les latrines à fosse simple doivent être vidangées lorsqu'elles sont pleines, ce qui présente des risques, ou transférées, alors que pour les latrines à double fosse une fosse pleine peut être laissée inutilisée pendant quelques temps pendant que son contenu est traité avant vidange.
- ▶ **Systèmes urbains décentralisés, sans recyclage des nutriments (latrines à fosse et fosses septiques qui doivent être vidangées)**: les latrines autonomes sont courantes dans les zones urbaines où l'on ne trouve pas de réseau d'égouts et tout particulièrement dans les zones de croissance urbaine périphériques. Dans les zones urbaines qui disposent d'approvisionnement en eau, la fosse simple est souvent remplacée par une fosse d'aisance (étanche) ou même par une cuve septique conçue pour assurer un traitement partiel des boues d'excréments. Les fosses doubles sont rares dans les zones fortement peuplées, donc les fosses simples et les fosses d'aisance et les cuves septiques doivent être vidangées et les boues d'excréments dangereuses doivent être évacuées.
- ▶ **Systèmes centralisés (latrines raccordées aux réseaux d'égouts) avec traitement/évacuation décentralisés ou centralisés**: dans un très faible pourcentage de zones urbaines des pays en voie de développement, les toilettes des ménages sont raccordées à un réseau d'égouts généralement exploité par une société d'assainissement ou un service dépendant des autorités locales. Les ménages paient une taxe de raccordement et une contribution supplémentaire (parfois désignée « cess ») qui constitue une taxation partielle sur la facture d'eau et doit en principe couvrir les coûts d'exploitation

du réseau d'égouts. Il arrive que les égouts soient raccordés aux installations de traitement des eaux usées, mais généralement l'évacuation se fait directement dans l'environnement.

COÛTS DU CYCLE D'EXPLOITATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Dans la 1^{ère} partie nous présentons les éléments de coûts d'un programme d'assainissement. Le **Tableau 3** présente une évaluation préliminaire comparative afin de déterminer si chacun de ces éléments aura un coût élevé ou bas pour nos quatre types de systèmes

d'assainissement. Ces éléments reposent sur les dépenses qui devraient être nécessaires pour maintenir et exploiter une installation d'assainissement, plutôt que sur ce qui est effectivement dépensé dans la pratique : dans de nombreux cas, les coûts d'exploitation sont maintenus artificiellement bas et les installations se dégradent au-delà du réparable en quelques années seulement.

Les sections ci-après étudient les options de financement public des coûts d'investissement et d'exploitation d'infrastructures et de services domestiques ou communautaires pour nos quatre types de systèmes d'assainissement.

Tableau 3: Coûts relatifs indicatifs des différents systèmes d'assainissement

	ACTIVITES DE SOUTIEN [software] Changement de comportement d'hygiène, marketing d'assainissement et environnement favorable (en cours)	EQUIPEMENT*		
		Toilettes de ménages (investissement)	Installations de traitement des boues (investissement)	Activités de gestion des boues (coûts d'exploitation)
SYSTÈMES DÉCENTRALISÉS AVEC RECYCLAGE DES NUTRIMENTS	Moyens à très hauts dans la plupart des endroits où la réutilisation n'est pas la norme culturelle. Particulièrement haut lorsque la séparation d'urine est proposée.	Très bas (arborloo) - Hauts (latrines à séparation d'urine / compostage) : des dalles spéciales et une superstructure surélevée peuvent être nécessaires.	Très bas (arborloo) - Hauts (des installations spéciales de compostage et de stockage d'urine peuvent être nécessaires).	Bas-Moyens : dépend de l'emplacement de la réutilisation des produits. Les revenus peuvent compenser les coûts.
AUTRES SYSTÈMES RURAUX DÉCENTRALISÉS	Bas-Moyens : Les coûts peuvent être légèrement plus bas que pour les systèmes avec recyclage mais des recherches récentes suggèrent que des forts investissements au départ et des processus de soutien conduisent à une meilleure durabilité.	Bas-Moyens : varient en fonction de la conception des latrines, la disponibilité de l'eau, etc.	Bas-Moyens : coûts supplémentaires lorsque l'on construit des doubles fosses et des fosses plus grandes.	Bas-Moyens : les coûts peuvent être prohibitifs si les choix technologiques sont mauvais. Les coûts d'exploitation peuvent affecter plus durement les ménages les plus démunis.
SYSTÈMES URBAINS DÉCENTRALISÉS	Bas-Moyens : Comme pour le rural, un meilleur lancement et un soutien durable peuvent conduire à une meilleure durabilité. Des investissements pour la mise en application pourraient également être requis.	Moyens-Très hauts : varient en fonction de la conception des latrines, la disponibilité de l'eau et du prix des terrains.	Moyens-Hauts : des options de traitement et d'évacuation adéquats sont essentielles pour un environnement approprié et des résultats de santé publique. Des économies de coûts sont possibles avec un traitement décentralisé à faible coût.	Moyens-Hauts : Varient avec la distance des sites de traitement/ évacuation et les technologies choisies. Les coûts de traitement tertiaire centralisé éventuels sont très élevés.
SYSTÈMES URBAINS CENTRALISÉS	Bas : Les coûts peuvent être relativement bas et la conformité n'est pas un problème si des services adéquats sont proposés.	Bas (égouts de surface)- Hauts (égouts conventionnels) dans les zones urbaines denses l'assainissement peut être moins coûteux que les systèmes décentralisés. Coûts beaucoup plus élevés pour les égouts conventionnels que pour les égouts de surface.	Moyens-très hauts : des économies de coûts sont possibles avec des conceptions non conventionnelles (égouts de surface) et un traitement décentralisé à faible coût.	Moyens-Très hauts : Les coûts sont très hauts si l'on choisit des égouts conventionnels. Les coûts de l'énergie sont très hauts si un pompage est requis ; les coûts du traitement tertiaire centralisé éventuels sont très hauts.

* A des fins de simplicité nous nous concentrons ici sur les coûts d'équipement (hardware) (capital/ CAPEX et opérationnels/OPEX) associés à la fourniture de services aux ménages, y compris les toilettes et la gestion des déchets fécaux (boues) ou des égouts. Les toilettes publiques et institutionnelles ne sont pas incluses.

OPTIONS DE FINANCEMENT POUR CHAQUE SOLUTION TECHNIQUE

Les principaux paramètres qui influent sur le choix du mécanisme de financement pour chacune des quatre solutions techniques sont décrits ci-dessous. Pour chaque solution technique un tableau (Tableaux 4-7 respectivement) décrit les divers mécanismes de financement disponibles, qui vont de l'autofinancement à la subvention totale ; et les sources de financement, qui vont de fonds purement privés (financement d'utilisateurs) au financement par fonds publics exclusivement. Les tableaux présentent également les principaux avantages et inconvénients ou risques liés à chaque mécanisme de financement pour autant que l'on puisse en déduire des pratiques existantes¹¹. La colonne de droite donne des exemples de chacun de ces mécanismes de financement.

Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes autonomes avec recyclage local

(Voir Tableau 4)

Les systèmes décentralisés conçus pour la réutilisation des déchets traités présentent l'avantage de générer un produit ayant une valeur économique, soit parce qu'il peut être utilisé directement comme apport agricole dans une ferme ou un jardin potager soit parce qu'il peut être vendu. Le(s) produit(s) peuvent comprendre soit des urines séparées et des fèces compostées soit un mélange des deux. Pour cette raison, il peut être possible pour les ménages de récupérer le coût de construction de l'installation par une source de revenus subséquente bien que cela ne soit pas toujours garanti s'il n'y a pas de marché pour le produit et qu'il ne peut pas être vendu directement par le ménage. Toutefois, les coûts d'investissement peuvent être élevés, particulièrement lorsque la conception prévoit la séparation d'urine. Dans ce cas, les ménages peuvent avoir besoin de services financiers (épargne ou crédit) ou d'une subvention qui leur permet de procéder à l'investissement initial.

De plus, dans de nombreux pays l'utilisation des déchets humains comme apport agricole et l'utilisation de cuve de séparation d'urine plus particulièrement ne sont pas la norme culturelle. Il peut être nécessaire de recourir à des contributions supplémentaires en matière d'activités de soutien (promotion et marketing) pour appuyer l'adoption et l'utilisation de ce type d'installation mais là encore la vente de ces produits n'est pas garantie pour autant. Ce type d'appui peut également être nécessaire pendant une période beaucoup plus longue après la construction pour soutenir le traitement approprié et l'utilisation sans danger des produits. Des coûts supplémentaires peuvent résulter du besoin d'un suivi effectif et de mécanismes de conformité pour assurer que les déchets humains sont utilisés sans risque dans l'agriculture.

Une étude récente commanditée par le WSP révèle les coûts relativement élevés des systèmes décentralisés

avec recyclage dans les zones urbaines d'Afrique et fait apparaître que dans le petit ensemble de cas étudiés, il est nécessaire de recourir à des subventions d'équipement (hardware) pour que le système soit viable pour les ménages (Schuen et Parkinson, à paraître).

Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes ruraux autonomes

(Voir Tableau 5)

Les coûts d'investissement des systèmes décentralisés traditionnels sont souvent beaucoup plus bas. De nombreux programmes d'assainissement traditionnels se sont concentrés sur la mise à disposition de latrines autonomes subventionnées, avec quelques uns des effets déjà mentionnés plus haut. Les subventions sont souvent justifiées comme moyen de stimulation de la demande, avec un nombre limité de subventions « ciblées » disponibles afin d'encourager les premiers convaincus à construire des latrines. Une autre approche populaire consiste à fournir des fonds renouvelables qui en théorie permettent aux ménages les plus démunis « d'emprunter » des fonds pour construire une latrine et rembourser ce prêt dans le temps ; ce qui permet ensuite à un autre ménage d'en profiter par la suite.

Encadré 7 : Preuve de succès des interventions du type CLTS

Les partisans affirment que le principal avantage de l'approche pour l'assainissement total réside dans le fait qu'il s'agit d'une approche à l'échelle de la communauté, qui nécessite que chaque ménage de la communauté cesse de déféquer en plein air et utilise des toilettes. Cette approche implique même les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables de la communauté, et assure que la communauté et le gouvernement local se concentrent sur l'aide à apporter à ces ménages pour avoir accès à des toilettes sanitaires avec un système sûr d'évacuation des excréments. Les points suivants illustrent le succès des interventions CLTS dans le monde entier :

- ▶ Au Bangladesh, les derniers chiffres montrent que CLTS est aujourd'hui mis en œuvre dans plus de 1500 villages, soit une population de près de 2 millions de personnes (Deak, 2008). Plus de 400 villages ont atteint le statut « sans défécation en plein air ».
- ▶ Dans le cadre de l'étude en Asie du Sud, Robinson (2005) a constaté que l'assainissement était élevé dans tous les programmes qui appliquaient une « approche d'assainissement total » et que les mesures d'utilisation des toilettes indiquent des taux supérieurs à 70% dans quatre des sept projets étudiés.
- ▶ En Indonésie, Mukherjee (2008) rapporte qu'en utilisant l'approche CLTS, 262 villages ont éliminé la défécation en plein air en seulement huit mois rien que dans un état.
- ▶ Harvey (2008) décrit comment grâce à l'utilisation de l'approche CLTS dans une région de Zambie, 90 000 personnes dans 517 villages ont eu accès à des toilettes en seulement un an, avec une couverture qui a augmentée de 0% à 100% dans certains villages en seulement un mois !

WaterAid (à venir) constate que les interventions de type CLTS au Bangladesh, au Népal et au Nigeria sont d'un très bon rapport coût/efficacité en dépit des défis notés pour parvenir à une élimination durable de la défécation en plein air.

Tableau 4: Options de financement pour les systèmes décentralisés avec recyclage des nutriments dans le ménage/quartier

MÉCANISME DE FINANCEMENT	AVANTAGES	RISQUES	EXEMPLES
SOURCE DE FINANCEMENT : PUREMENT PRIVÉE (UTILISATEURS DE SERVICE)			
Autofinancement : les ménages investissent dans leurs propres installations et vendent ou utilisent les produits recyclés.	<ul style="list-style-type: none"> Reflète la demande Effet de levier maximum des ressources du ménage Effet de levier maximum des sources basées sur le marché (si disponibles) 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de construction de qualité médiocre – risques particuliers de santé associés avec la manipulation de produits mal traités Les fournisseurs/techniciens formés peuvent ne pas être disponibles Inabordable pour les groupes pauvres ou de revenus moyens 	Le Mexique et la Chine ont chacun des exemples de systèmes indigènes qui sont autofinancés.
SOURCE DE FINANCEMENT : COMBINAISON DE FONDS PRIVÉS ET PUBLICS			
Appui aux activités de soutien (software) avec pas/peu de subvention d'équipement. Le soutien peut prendre la forme de: <ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'hygiène Marketing en matière d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions peuvent être liées aux résultats (parvenir à l'état sans défécation en plein air) Focalisation des fonds publics sur les avantages publics (générant la demande) Peut conduire à des interfinancements communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les très pauvres peuvent ne pas pouvoir investir dans certains types d'infrastructures Peut conduire à des toilettes inappropriées dans les ménages sans possibilité de commercialisation des produits recyclés 	
Micro-finance pour les ménages pour les améliorations d'assainissement ou de domicile.	<ul style="list-style-type: none"> Peut être utilisé pour financer à l'avance les coûts élevés qui peuvent être récupérés plus tard 	<ul style="list-style-type: none"> La demande peut être faible et peut nécessiter une stimulation 	
Prêts aux petits fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Lever les contraintes pour petits fournisseurs pour entrer sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être très faible Les fournisseurs non disposés à « vendre » une technologie peu familière 	
Soutien non financier aux petits fournisseurs (formation, développement de produits, services de développement commercial).	<ul style="list-style-type: none"> Relance le secteur privé (options côté offre) et peut aider à l'introduction d'une nouvelle technologie 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être toujours faible 	
Aide basée sur les résultats : subvention aux ménages ou aux communautés ou aux petits fournisseurs sur la base de la construction et de l'utilisation réussies des installations.	<ul style="list-style-type: none"> Subvention liée aux résultats – hauts niveaux de responsabilité Focalisé sur la réutilisation adéquate des produits 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite un préfinancement qui n'est peut n'être pas disponible Les financiers peuvent être peu disposés à financer à l'avance une technologie inhabituelle 	
Interfinancement communautaire : les utilisateurs contribuent aux ménages les plus nécessiteux en liquidités ou en nature.	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes d'accès financier pour les plus pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un service non durable pour les ménages pauvres ou nécessiteux 	
Subvention partielle d'infrastructure : les utilisateurs contribuent en liquidités ou en nature.	<ul style="list-style-type: none"> Améliore l'appropriation des installations Accès financier amélioré (élimine les contraintes d'accès) 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un assainissement inabordable financièrement pour les très pauvres Peut conduire à des toilettes inappropriées dans les ménages sans possibilité de commercialisation des produits recyclés 	
SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PUBLICS UNIQUEMENT			
Subvention d'équipement (hardware) totale	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes d'accès financier Permet aux ménages d'« expérimenter » une nouvelle technologie et de tester le marché 	<ul style="list-style-type: none"> Peut ignorer ou « évincer » l'investissement propre des ménages Utilisation inéquitable des fonds publics si les ménages bénéficient de revenus à partir des produits Les installations peuvent ne pas être utilisées si elles ne répondent pas à la demande 	

Tableau 5: Options de financement pour les systèmes ruraux décentralisés sans recyclage de nutriments (latrines à fosse qui peuvent nécessiter une vidange)

MÉCANISME DE FINANCEMENT	AVANTAGES	RISQUES	EXEMPLES
SOURCE DE FINANCEMENT : PUREMENT PRIVÉE (UTILISATEURS DU SERVICE)			
<p>Autofinancement: les ménages investissent dans leurs propres installations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des latrines est actuellement financée de cette manière Reflète la demande Effet de levier maximum des ressources du ménage Effet de levier maximum des sources basées sur le marché (si disponible) 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de mauvaise qualité Ne prend pas totalement en considération les impacts environnementaux Les fournisseurs peuvent ne pas être disponibles/mauvaise qualité Inabordable financièrement pour les très pauvres 	<p>Nombreux, y compris Inde, Lesotho, Vietnam, Bangladesh, Pakistan, Burkina Faso, Bénin</p>
SOURCE DE FINANCEMENT : COMBINAISON DE FONDS PUBLICS ET PRIVÉS			
<p>Appui aux activités de soutien (software) avec peu/pas de subventions d'équipement. Le soutien peut être apporté sous la forme de:</p> <ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'hygiène Marketing en matière d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions peuvent être liées aux résultats (arriver à l'état sans défécation en plein air) Focalise les fonds publics sur les avantages publics (générer la demande) Basée au niveau communautaire peut permettre la cohésion de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un assainissement inabordable financièrement pour les très pauvres La durabilité n'est pas garantie une fois que l'attention et le soutien initiaux ont été retirés 	<p>CLTS au Bangladesh, assainissement total en Inde, nombreux autres programmes de WaterAid, Plan, UNICEF etc.</p>
<p>Micro-finance aux ménages pour les améliorations de l'assainissement ou des domiciles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Peut être utilisé pour financer les coûts à l'avance 	<ul style="list-style-type: none"> La demande peut être basse et nécessiter une stimulation 	<p>Honduras</p>
<p>Prêts aux petits fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes des petits fournisseurs pour entrer sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être très faible 	<p>Grameen Bank</p>
<p>Soutien non financier aux petits fournisseurs (formation, développement de produits, services de développement commerciaux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmente le potentiel du secteur privé (options côté offre) 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être toujours faible 	<p>Bangladesh, Burkina Faso, Ghana, Pérou, Sénégal</p>
<p>Aide basée sur les résultats: prêts aux ménages ou aux communautés ou aux petits fournisseurs basés sur la construction ou l'utilisation réussie des installations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Subvention liée aux résultats – hauts niveaux de responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite un préfinancement qui peut ne pas être disponible 	
<p>Interfinancements communautaires les utilisateurs contribuent en nature ou en espèces aux ménages les plus nécessiteux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes d'accessibilité financière pour les plus pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un service non durable pour les ménages pauvres ou nécessiteux 	<p>Nombreux y compris de nombreux projets et programmes CLTS</p>
<p>Subvention d'équipement partielle: les utilisateurs contribuent en nature ou en espèce.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliore l'appropriation de l'installation Accessibilité financière améliorée (élimine la contrainte d'accès) 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un assainissement inabordable financièrement pour les très pauvres 	
SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PUREMENT PUBLICS			
<p>Subvention d'équipement (hardware) totale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes d'accessibilité financière 	<ul style="list-style-type: none"> Peut ignorer ou « évincer » l'investissement propre des ménages Les installations risquent de ne pas être utilisées si elles ne répondent pas à la demande Conduit à des choix technologiques non durables 	<p>Masibambane, Afrique du Sud</p>

Encadré 8 : Latrines à fosse unique en zone urbaine en Afrique du Sud

L'engagement de l'Afrique du Sud dans l'amélioration de l'assainissement au cours de la dernière décennie constitue une inspiration et une stimulation pour de nombreux programmes nationaux. Une approche forte basée sur les droits, un soutien politique de haut niveau et un financement substantiel ont un impact évident sur la fourniture de toilettes entièrement financées pour près de trois millions de ménages depuis le milieu des années 90 et sur l'élargissement de la couverture sanitaire de 48% à 71%.

Toutefois, le programme sud-africain est devenu de plus en plus focalisé sur les infrastructures et la pression se faisant de plus en plus forte pour atteindre les objectifs pilotés par les résultats, l'approche est devenue de plus en plus rigide et inflexible. Un nombre croissant de latrines améliorées à fosse ventilée se remplissent et deviennent inutilisables, et beaucoup craignent que les avantages de cet investissement substantiel ne soient perdus sauf si l'on met rapidement en œuvre des mesures correctives massives.

Suite à la politique nationale d'assainissement élaborée en 1994, la responsabilité de la fourniture en eau et en assainissement a été décentralisée au niveau des autorités locales. Pour l'eau, cela impliquait que les fonctions de planification, gestion, exploitation et entretien des comités de l'eau passent sous la responsabilité des municipalités ; mais pour l'assainissement décentralisé, les implications n'ont pas la même clarté. Malheureusement, le gouvernement n'a pas clarifié les rôles et responsabilités des utilisateurs et des municipalités en ce qui concerne la maintenance des toilettes améliorées à fosse ventilée. La plupart des municipalités ne savent pas comment répondre aux problèmes des fosses pleines, et les utilisateurs ne considèrent pas que cela relève de leur responsabilité. De ce fait, de nombreux utilisateurs ont désormais recours à des toilettes rudimentaires ou à la défécation en plein air, et cela est peu favorable en termes de comportement lié à la santé et à l'hygiène. Il est cependant clair que les toilettes améliorées à fosse ventilée qui sont construites sont globalement inappropriées pour l'exploitation municipale : de nombreuses fosses sont petites et fermées, la structure supérieure n'est pas amovible et peu se prêtent à un accès aisé pour la vidange. Source : Eales et Potter (2008).

Ces types de mécanismes semblent présenter quelques problèmes majeurs liés au ciblage : ce sont rarement les plus pauvres ou les plus indigents qui sont en mesure de les utiliser. Un deuxième problème est lié au fait qu'ils peuvent biaiser les choix technologiques, en encourageant les familles à construire des latrines plus coûteuses, ou par exemple une latrine munie d'une chasse d'eau et d'une dalle en béton alors que l'eau est rare. Il est possible de minimiser cet effet si seuls des éléments essentiels spécifiques sont subventionnés (par exemple la dalle). Enfin, de nombreux fonds renouvelables semblent échouer lorsque les premiers convaincus ne remboursent pas l'argent emprunté.

Les fonds sociaux gérés par la communauté constituent une autre option par le biais de laquelle la communauté détermine le montant de cette aide et les ménages qui doivent en bénéficier. Parfois, il est également possible d'avoir recours à des interfinancements communautaires par le biais desquels des ménages plus aisés soutiennent des ménages démunis, généralement sous la forme de main-d'œuvre ou de matériaux plutôt que sous forme de liquidités.

Récemment, les approches explicitement « sans subvention » ont fait l'objet d'un regain d'intérêt induit par le succès de l'approche dite CLTS (assainissement total piloté par la communauté – Community-Led Total Sanitation) mise en œuvre initialement au Bangladesh. Les premiers programmes qui réduisaient ou éliminaient les subventions, tel que le programme d'assainissement à faible coût au Lesotho dans les années 80, ont connu un succès certain mais par la suite les subventions d'équipement (hardware) sont devenues plus populaires. L'approche CLTS repose sur l'intérêt de toute la communauté pour l'élimination de la défécation en plein air. L'innovation est encouragée pour permettre aux familles, même aux plus démunies, de construire ou d'accéder à des latrines simples et de les utiliser. Les interventions de type CLTS s'éloignent des subventions (bien que la plupart des programmes CLTS maintiennent quelques éléments de subventions ciblées ou de récompenses) et se focalisent sur l'encouragement et l'acceptation d'un changement complet de comportement. Dans ce cas, le coût des activités de soutien (software) peut être relativement élevé mais les subventions d'équipement (hardware) sont réduites ou éliminées. Bien qu'elles n'en soient qu'à leurs débuts, les taux de réussite de ces types d'approches semblent être initialement plus élevés que ceux des programmes conventionnels ruraux pilotés par les subventions (voir Encadré 7). Toutefois, des questions persistent sur la durabilité à long terme et sur les exigences de financement de ces programmes ; des travaux de recherche et d'évaluation sont en cours. En vue de répondre aux questions liées à l'impact à long terme, de nombreux programmes ont ajouté une composante de subventions basées sur les résultats par le biais de laquelle les communautés se voient récompensées lorsqu'elles parviennent à (ou maintiennent) un statut sans défécation en plein air.

L'un des grands défis liés aux systèmes autonomes survient plusieurs mois ou années après la mise en œuvre initiale du programme lorsqu'il faut vidanger ou déplacer les latrines. Utiliser des subventions pour « accélérer » l'adoption des latrines peut amener à porter trop peu d'attention aux plans de gestion à long terme. En conséquence de quoi, dans certains cas les latrines ne sont plus utilisées une fois qu'elles sont pleines ou elles sont endommagées ou cassées pendant la vidange. Même avec des interventions de type CLTS, il existe des preuves préliminaires qui suggèrent qu'un suivi est toujours nécessaire pour aider la communauté à gérer et faire évoluer leurs systèmes d'assainissement avec le temps.

Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes urbains décentralisés

(Voir Tableau 6)

Les latrines construites de manière décentralisée dans les zones urbaines attirent nombre des mêmes subventions que dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, le facteur critique supplémentaire réside dans

Tableau 6: Options de financement pour les systèmes décentralisés urbains sans recyclage de nutriments (latrines à fosse qui peuvent nécessiter une vidange)

MÉCANISME DE FINANCEMENT	AVANTAGES	RISQUES	EXEMPLES
SOURCE DE FINANCEMENT: PUREMENT PRIVÉE (UTILISATEURS DES SERVICES)			
Autofinancement: les ménages investissent dans leurs propres installations.	<ul style="list-style-type: none"> Reflète la demande Effet de levier maximum des ressources du ménage Effet de levier maximum de sources basées sur le marché (si disponibles) 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise qualité de construction Pas d'attention portée à la gestion à long terme des boues fécales Fournisseurs non disponibles/de mauvaise qualité Inabordable financièrement pour les très pauvres 	Nombreux
SOURCE DE FINANCEMENT: COMBINAISON DE FONDS PRIVÉS ET PUBLICS			
Soutien au fonctionnement (software) avec subvention d'équipement faible ou nulle. Le soutien peut prendre la forme de: <ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'hygiène Marketing en matière d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions peuvent être liées aux résultats (parvenir au statut sans défécation en plein air) Focalise les fonds publics sur les avantages publics (génération de la demande) 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un assainissement inabordable financièrement pour les très pauvres La durabilité n'est pas garantie, sauf si la municipalité lie les investissements à la gestion des boues 	Projet pilote Orangi à Karachi et nombreux autres au Pakistan. Projet d'intermédiation sociale à Dhaka
Micro-financement des ménages pour des améliorations d'assainissement ou de domicile.	<ul style="list-style-type: none"> Peut être utilisé pour financer les coûts à l'avance 	<ul style="list-style-type: none"> La demande peut être faible et nécessiter une stimulation Les ménages peuvent ne pas avoir accès aux services de gestion des boues 	Projet Parivartan, Gujarat, Inde
Prêts aux petits fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Éliminent les contraintes d'accès au marché pour les petits fournisseurs Peuvent être ciblés sur les activités de gestion des boues pour encourager la durabilité à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être très faible 	Projet pilote Orangi avec prêt aux entreprises familiales
Soutien non financier aux petits fournisseurs: formation, développement de produits, services de développement commerciaux.	<ul style="list-style-type: none"> Dynamise le secteur privé (options côté offre) Peut être ciblé sur les opérations de gestion des boues pour encourager la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La demande peut être très faible 	
Interfinancement: surtaxe d'assainissement sur la facture d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'interfinancement durable Cible les communautés les moins bien desservies 	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité des fonds est soumise aux contraintes de la volonté politique d'augmenter les factures d'eau 	Burkina Faso : subvention d'équipement (25%) et formation de maçons
Aide basée sur les résultats: subventions aux petits fournisseurs sur la construction et l'utilisation des installations.	<ul style="list-style-type: none"> Subventions liées aux résultats – hauts niveaux de responsabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite un préfinancement qui peut ne pas être disponible 	Petits fournisseurs pour l'assainissement autonome à Dakar, Sénégal
Subvention partielle aux infrastructures: les utilisateurs contribuent en liquidités ou en nature.	<ul style="list-style-type: none"> Améliore l'appropriation des installations Améliore l'accessibilité financière (élimine la contrainte d'accès) 	<ul style="list-style-type: none"> Peut conduire à un assainissement inabordable financièrement pour les très pauvres Non accès aux services d'assainissement des boues conduisant à un système non durable 	
SOURCE DE FINANCEMENT: FONDS PUREMENT PUBLICS			
Subventions d'équipement (hardware) totales	<ul style="list-style-type: none"> Élimine la contrainte d'accessibilité financière 	<ul style="list-style-type: none"> Peut ignorer ou « évincer » les investissements propres des ménages Les installations risquent de ne pas être utilisées si elles ne répondent pas à la demande Conduit à des choix technologiques non durables 	Masibambane, Afrique du Sud

Tableau 7: Options de financement pour les systèmes centralisés (latrines raccordées aux réseaux d'assainissement) avec traitement/évacuation décentralisée ou centralisée

MÉCANISMES DE FINANCEMENT	AVANTAGES	RISQUES	EXEMPLES
SOURCE DE FINANCEMENT : PUREMENT PRIVÉE (UTILISATEURS DES SERVICES)			
<p>Autofinancement : les ménages investissent dans leurs propres installations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Reflète la demande Effet de levier maximum des ressources du ménage Effet de levier maximum des sources basées sur le marché (si disponibles) 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise qualité de construction et mauvaise planification du système Inabordable pour les très pauvres Seulement une option si des égouts en réseau sont disponibles à proximité du ménage 	<p>Nombreux y compris les projets pilotes Orangi au Pakistan, Malang en Indonésie</p>
SOURCE DE FINANCEMENT : COMBINAISON DE FONDS PRIVÉS ET PUBLICS			
<p>Soutien au fonctionnement (software) avec subvention d'équipement faible ou nulle. Le soutien peut prendre la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'hygiène Marketing en matière d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les subventions peuvent être basées sur les résultats (parvenir au statut sans défécation en plein air). Concentre les fonds publics sur les avantages publics (générer la demande) 	<ul style="list-style-type: none"> Aura un impact limité ou nul sauf si un système d'assainissement opérationnel est disponible 	<p>Campagne de promotion publique dans de nombreuses entreprises de services</p>
<p>Micro-financement des ménages pour des améliorations d'assainissement ou de domicile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Peut être utilisé pour financer les coûts à l'avance 	<ul style="list-style-type: none"> La demande peut être faible et nécessiter une stimulation Les ménages peuvent ne pas avoir accès à des services de gestion des boues Aura un impact limité ou nul sauf si un système d'assainissement opérationnel est disponible 	<p>Programme Parivartan à Ahmedabad, Inde</p>
<p>Prêts à des petits fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Peuvent encourager l'expansion du service dans les zones non desservies 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres La plupart des entreprises n'encouragent pas la coopération avec des fournisseurs tiers L'absence d'une capacité régulatrice signifie que la gestion est un défi 	
<p>Soutien non financier aux petits fournisseurs : formation, développement de produits, services de développement d'activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Favorise le secteur privé (options côté offre) Encourage l'expansion des services avec impact minimum sur les finances publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Les services peuvent ne pas atteindre les très pauvres 	<p>Malang, Indonésie</p>
<p>Interfinancement : frais de raccordement payés à partir des revenus généraux de la société de services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utilise l'interfinancement durable Cible les ménages les moins desservis 	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité des fonds est soumise à la volonté politique d'augmentation de la facture d'eau Les entreprises peuvent refuser d'« abandonner » une source de revenus 	<p>Burkina Faso, Sénégal</p>
<p>Aide basée sur les résultats : prêts aux sociétés ou petits fournisseurs basés sur la construction ou l'exploitation réussies des réseaux locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Subvention liée aux résultats – haut niveau d'engagement de responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite un préfinancement qui peut ne pas être disponible 	<p>Expérience limitée à ce jour mais des propositions existent pour Gharbeya en Egypte et Colombo au Sri Lanka</p>
SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PUREMENT PUBLICS			
<p>Subvention d'équipement (hardware) totale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élimine les contraintes d'accessibilité financière 	<ul style="list-style-type: none"> Rarement durable à long terme et conduit à de graves sous-investissements dans le système 	<p>Nombreuses dans les villes des pays industrialisés et en développement</p>

le besoin d'une gestion durable à long terme des boues. Les latrines urbaines peuvent être pourvues de fosses plus petites et se remplir plus rapidement que leurs équivalentes rurales en raison du taux d'utilisation plus élevé, de nappes phréatiques plus superficielles, d'une mauvaise utilisation et évacuation des déchets solides des latrines, etc. De plus ces latrines doivent souvent être gérées et vidangées plus régulièrement en raison du risque de contamination des sources d'eau locales superficielles. Cependant, dans les zones congestionnées, la gestion des boues peut être un véritable défi.

Pour cette raison, il faut utiliser les subventions afin d'encourager la construction de systèmes urbains autonomes avec prudence. De plus cette utilisation doit se situer dans le cadre d'une stratégie visant une gestion à plus long terme des boues d'excréments (Encadré 8). Il est possible de diriger des subventions de gestion des boues vers les ménages (sous la forme de bons pour payer les services de vidange des boues) ou vers les fournisseurs (qui peuvent alors proposer des services meilleurs marchés aux ménages). Afin d'encourager une évacuation adéquate des boues vers des sites appropriés, les autorités locales peuvent également envisager de payer des vidangeurs de boues sur une base volumétrique des boues livrées aux stations de transfert et aux points d'évacuation.

Les investissements des autorités locales dans les services de collecte et de traitement constituent également un élément important d'un tel système. Sachant que ses avantages sont entièrement publics, ils peuvent prétendre à être financés au moins en partie à partir de fonds publics. Le secteur public a pour le moins le devoir d'assurer que cela est fait. Il peut également être possible d'utiliser les fonds publics pour imposer certaines normes minimales de construction si cela est justifié, et de pénaliser l'évacuation inappropriée des boues fécales.

Il existe plusieurs options de financement des éléments publics de ce type de système urbain. Les fonds peuvent être générés sous la forme d'une taxe sur la facture d'eau des ménages avec un raccordement aux égouts, ou par le biais de taxes locales.

Paramètres à prendre en considération pour le financement de systèmes centralisés

(Voir Tableau 7)

Les systèmes centralisés qui comprennent généralement un raccordement du domicile à un réseau d'assainissement conventionnel ou à un égout de petit diamètre sont généralement perçus comme un bien public et sont financés à partir de revenus généraux, ou dans quelques rares cas par un endettement levé et servi à partir des revenus de l'opérateur public. En général, on s'attend à ce que le coût de raccordement au réseau, ainsi que le coût de la plomberie dans le domicile soient financés par le promoteur ou le propriétaire.

Ce modèle pose deux problèmes majeurs :

Tout d'abord, le coût élevé du raccordement signifie souvent que les ménages pauvres et non raccordés n'ont pas accès au service en réseau financé par le public. Il

existe des options permettant de subventionner ou de répartir ce coût. Le mécanisme le plus simple consiste à amortir le coût par plusieurs paiements mensuels annexés à la facture d'eau ou sur toutes les finances de la société de service. Deux de ces options éliminent une barrière d'accès clé. Cette dernière a l'avantage d'être notablement progressive, ce qui permet aux ménages déjà desservis d'interfinancer des ménages nouveaux et non desservis qui sont probablement plus pauvres.

Le second problème réside dans le fait que la couverture générale de l'assainissement en réseau est très faible. En conséquence, très peu de personnes bénéficient des subventions publiques qui servent à la construction et à l'exploitation du système public. De plus, les hauts niveaux de dépense peuvent empêcher d'autres investissements publics qui offriraient un avantage élargi (comme par exemple une extension du réseau et la mise à disposition de stations de transfert appropriées proches des zones qui utilisent des systèmes autonomes). Les égouts de petit diamètre (souvent mais pas toujours des égouts en copropriété) sont moins chers à construire et exploiter et peuvent éliminer quelques unes des contraintes financières, ce qui permet une plus large expansion des services en réseau (Encadré 9). Les copropriétés peuvent également disposer de réseaux décentralisés avec des coûts d'exploitation plus bas. Toutefois, on attend souvent de ces systèmes communautaires qu'ils soient financés uniquement par la communauté, ce qui soulève à nouveau des problèmes d'équité si le réseau conventionnel est fortement subventionné.

Encadré 9 : Coûts et bénéfices des égouts en copropriétés à El Alto (Bolivie)

Le projet pilote d'El Alto en Bolivie a été lancé en 1998. Il a raccordé à un réseau d'assainissement 4050 ménages de neuf quartiers d'El Alto. Le projet combinait un certain nombre de composantes innovantes conçues pour réduire les coûts et maximiser les avantages des raccordements à l'eau et à l'assainissement pour les ménages pauvres.

Les innovations adoptées pour le projet permettaient de réduire de 40% les coûts de raccordement à l'assainissement. Environ la moitié de ces économies étaient attribuables à la conception en copropriété (des économies dans la longueur et le diamètre des conduites et 75% des économies faites sur les volumes d'excavation des sols en raison de tranchées moins profondes), et l'autre moitié à l'utilisation de main-d'œuvre volontaire de la communauté pour construire les réseaux. Un pourcentage plus élevé de ménages ont été raccordés aux réseaux d'assainissement nouvellement installés sur des sites de projets (75%) comparés à un voisinage de contrôle (66%) au moyen d'égouts conventionnels. Les ménages qui reçoivent une éducation à l'hygiène étaient deux fois plus susceptibles d'installer une salle de bains dans leurs domiciles que ceux qui n'en bénéficiaient pas ; une proportion de 70% par rapport à 35%. De plus, ils ont augmenté leur consommation d'eau de 30% pour des activités liées à l'hygiène. Plus largement, l'expérience démontre qu'avec une combinaison d'innovation technologique et de renforcement des capacités humaines il est possible de rendre les services de canalisations d'égouts plus abordables et plus bénéfiques pour les ménages pauvres.

Source: Foster (2001).

5^{ème} partie:

PRINCIPES VISANT À AMÉLIORER LA CONCEPTION DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

ENSEIGNEMENTS TIRÉS¹²

Si l'on examine l'impact des approches actuelles, l'impression qui ressort n'est pas que les subventions publiques échouent *per se*, mais plutôt qu'elles échouent lorsqu'elles sont associées à des approches basées sur l'approvisionnement qui ne prennent pas en compte les préférences et les comportements des ménages. Elles échouent également lorsqu'elles sont trop axées sur l'équipement (hardware) et qu'il ne reste pas suffisamment de fonds disponibles pour les éléments « de soutien » (software) essentiels au programme d'assainissement. La conception de programmes de subvention intelligents représente un défi et nécessite de porter une attention toute particulière aux spécificités de chaque situation.

PASSAGE À GRANDE ÉCHELLE : LES SUBVENTIONS EN TANT QU'OUTIL DE LEVIER

Par le passé, on comptait sur les subventions d'équipement (hardware) et sur la subvention des égouts destinés aux ménages. Cela a eu tendance à « évincer » deux autres sources de financement importantes : les ménages eux-mêmes et le marché. Aujourd'hui, cette situation commence à évoluer et on reconnaît de plus en plus qu'il est possible de mobiliser les ressources des ménages et des communautés par le biais d'un partage des coûts intégral ou partiel et de l'innovation technique dans le cadre d'une stratégie financière globale bien conçue. En d'autres termes, on pourrait utiliser les subventions publiques pour générer un investissement bien plus important si elles étaient utilisées de façon explicite en soutien à d'autres sources de financement et à destination de biens et services plus adaptés. Cette approche, largement reconnue dans la littérature sur le marketing en matière d'assainissement et sur l'assainissement total piloté par la communauté, suggère que l'on doit se concentrer davantage sur le financement de la promotion de l'assainissement et de l'environnement favorable (activités de soutien, software), tout en octroyant des

subventions d'équipement (hardware) limitées mais mieux conçues le cas échéant. Mehta et Knapp (2004) montrent les avantages potentiels d'une meilleure conception des programmes de subvention qui pourrait permettre de générer un financement additionnel (voir Figure 2).

Pour augmenter l'effet de levier, il est nécessaire de passer du financement provenant des subventions directes ou des subventions aux infrastructures à des moyens de financement alternatifs tels que le crédit subventionné, le soutien aux petits fournisseurs de services, et à un financement mieux pensé des éléments publics du système d'assainissement. Dans un environnement où les ressources sont limitées, les fonds publics ont davantage de portée s'ils sont ciblés de façon à encourager les investissements provenant d'autres sources (par exemple, le financement d'installations de traitement des eaux usées peut être associé à des accords contractuels qui incitent les fournisseurs de services publics à la rentabilité et les redevances d'usage responsable auprès de différents fournisseurs de services). Pour parvenir à cet effet de levier, il est nécessaire de comprendre ce que les ménages souhaitent et sont en mesure d'investir. Cela peut potentiellement créer de nouvelles sources de financement et, parallèlement, responsabiliser les communautés et les ménages pour qu'ils soient maîtres de leur propre développement. Cela peut également libérer les fonds publics limités pour les dépenser dans des éléments essentiels tels que les salaires et les frais de transport des visiteurs sanitaires qui travaillent dans les zones les plus reculées. Plutôt que d'être une mesure anti-pauvres, un tel changement de perspective peut permettre de marquer un tournant significatif concernant l'accès à l'assainissement des groupes les plus exclus.

LES SUBVENTIONS EN TANT QU'OUTIL POUR ATTEINDRE L'ÉQUITÉ

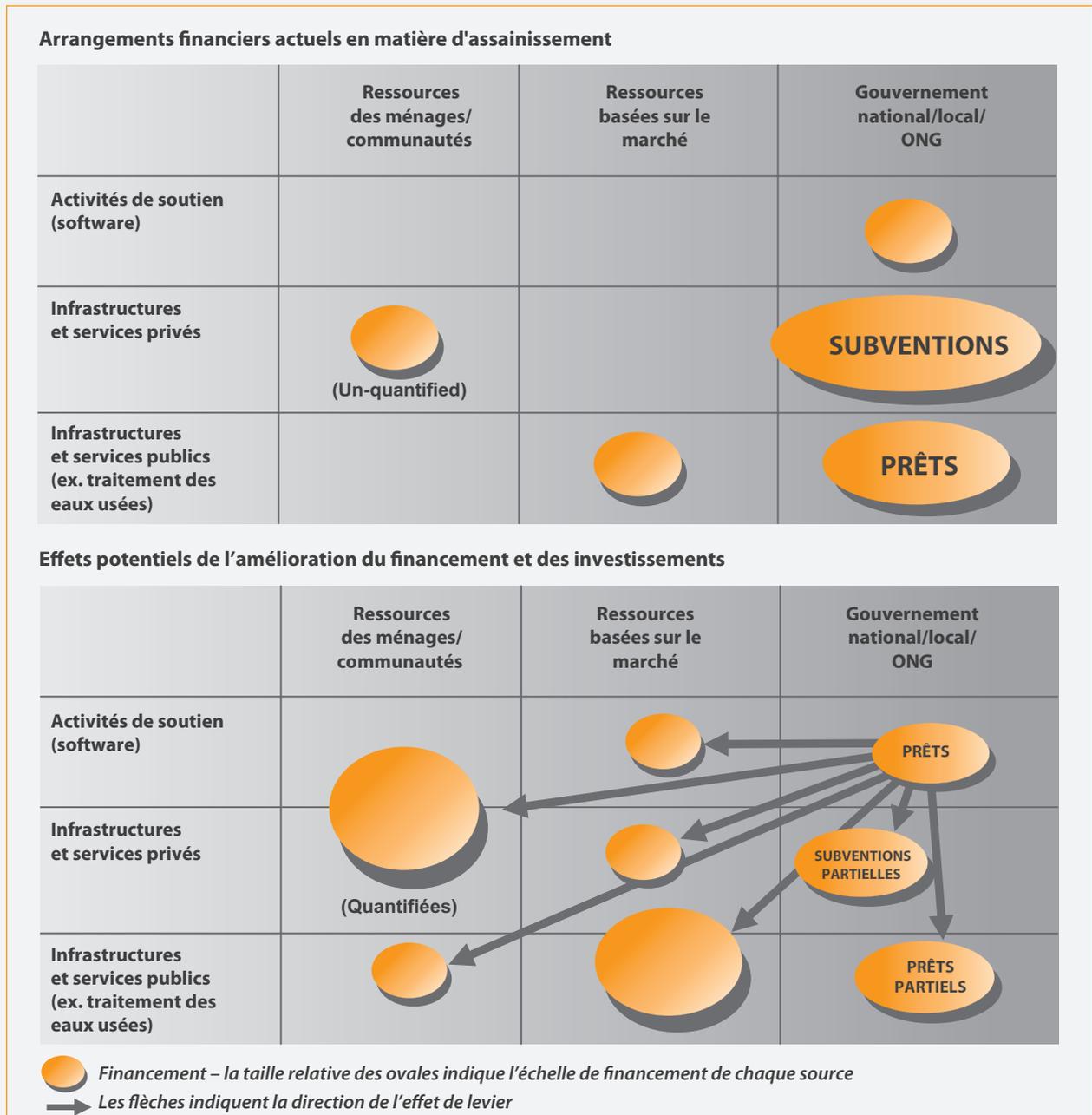
Les subventions peuvent être utilisées pour supprimer les inégalités mais cela ne signifie pas toujours qu'il faille distribuer les subventions sous forme de services d'assainissement gratuits pour les ménages les plus

nécessiteux. Pour commencer, l'identification des ménages les plus nécessiteux reste un défi et les fonds pour y parvenir sont limités. Il est possible que l'argent destiné à fournir des services d'assainissement gratuits à toutes les personnes qui en ont besoin soit insuffisant. Dans certains cas, une approche plus pragmatique consisterait à faire en sorte que chacun fasse un premier petit pas vers une amélioration de l'hygiène. Dans les zones où la couverture sanitaire est très faible, ce type d'approche est très prometteur. Dans certains pays, CLTS est parvenu très efficacement à faire en sorte qu'un nombre significatif de personnes fassent ces premiers pas. Dans d'autres situations, des interventions plus élaborées peuvent rester nécessaires : augmenter la gamme de biens et services proposés par exemple, ou réduire les coûts de l'élimination des matières fécales dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène.

UNE APPROCHE FLEXIBLE BASÉE SUR L'INFORMATION

En fin de compte, il n'y a pas qu'une seule « bonne » manière de concevoir les aménagements financiers destinés à l'assainissement. Les objectifs évoluent au fil du temps et varient en fonction des priorités nationales, de la géographie, des conditions sociales et des conditions sanitaires. L'argument avancé ici est qu'il conviendrait de fonder la conception des aménagements financiers (y compris les subventions sous toutes leurs formes) sur des éléments empiriques sains et sur des objectifs politiques explicites. Investir dans ce type de débat politique informé en amont peut permettre d'utiliser de façon bien plus efficiente les fonds publics limités et à terme, d'offrir à tous un meilleur accès à l'assainissement.

Figure 2: Passer des subventions d'équipement (hardware) à la promotion et à l'effet de levier



GLOSSAIRE

Activités de soutien, de type « software »	Ensemble d'activités liées à l'amélioration de l'assainissement à l'exclusion de la construction et l'utilisation des infrastructures. Généralement, les activités de fonctionnement incluent l'environnement favorable, le changement des comportements en matière d'hygiène et le marketing en matière d'assainissement.
Amortissement	Aménagement financier par lequel le paiement d'un service ou le remboursement d'une dette est échelonné sur une série de paiements. Dans certains cas, on applique des intérêts.
APD	Aide publique au développement – fonds acheminés vers les gouvernements en provenance de sources bilatérales ou multilatérales
Assainissement	Collecte, transport, traitement et élimination ou réutilisation des excréments humains, des eaux usées domestiques et des déchets solides, et promotion de l'hygiène associée.
Assainissement de l'environnement	Gestion des excréments humains, des eaux grises, des eaux d'égouts, du drainage des eaux d'orage, des déchets solides et industriels et des déchets de produits agricoles.
Assainissement total piloté par la communauté	Approche utilisée dans les zones rurales qui conduit à un processus de changement des comportements dans l'ensemble de la communauté afin d'éliminer la pratique de la défécation en plein air.
Bien collectif	Bien ou service dont la valeur perçue par la société dans son ensemble est supérieure à la valeur que lui attribuent les individus.
Bien public	Bien ou service qui présente des avantages qui profite à un individu sans empêcher d'autres individus d'en profiter également et dont aucun individu ne peut être exclu.
Changement des comportements en matière d'hygiène	Processus de changement des comportements de base, habituellement en favorisant le lavage des mains et les activités liées à l'hygiène.
Effet d'éviction	Effet consistant à réduire les flux financiers en provenance d'un ou plusieurs secteurs (habituellement les sources de financement privées ou du marché) en raison du financement provenant d'un autre secteur (habituellement le secteur public).
Effet de levier	Effet consistant à utiliser une source de financement (en général l'argent public) pour augmenter le financement d'un autre secteur (en général les sources privées et le marché).
Egouts de petit calibre	Voir système d'égouts simplifiés ou « condominial ».
Environnement favorable	Les politiques, les lois, les organisations, les personnes et les compétences requises pour mettre en place un programme d'assainissement.
Externalité	Effet ressenti par une communauté plus étendue en conséquence d'une action individuelle ou communautaire.

Gestion des matières fécales	Gestion des matières fécales (provenant des fosses de latrine, fosses septiques et fosses à fumier) incluant leur collecte, leur transport, leur traitement et leur élimination.
IEC	Information, Education, Communication – nom souvent donné à la documentation et aux activités médiatiques utilisés dans les programmes de promotion de l'hygiène.
Incitation perverse	Incitation (encouragement) à agir d'une façon qui ne tend pas vers la réalisation des objectifs convenus.
Latrine à chasse d'eau à fosse double (TPPL)	Latrine comprenant une cuvette et deux fosses non scellées pouvant être utilisées alternativement de telle sorte que les déchets dans une fosse se décomposent avant qu'il ne faille la vider et la réutiliser.
Latrine améliorée à fosse ventilée	Latrine qui permet de réduire le nombre de mouches et les nuisances olfactives grâce à une superstructure opaque ou à un couvercle de fosse qui permet d'éviter que la lumière n'entre dans la fosse, et grâce à un évent destiné à supprimer les odeurs et à empêcher les asticots de mouches d'émerger.
Marketing lié à l'assainissement	Processus d'analyse de l'offre et la demande en services d'assainissement et ensemble des interventions destinées à améliorer cette offre et/ou cette demande.
Programme d'assainissement	Institutions, organisations, aménagements, fonds, employés et financement requis pour fournir un service d'assainissement au sens le plus large du terme, y compris l'environnement favorable, le changement des comportements liés à l'hygiène, le marketing en matière d'assainissement, les infrastructures et les services publics, ainsi que les services et infrastructures privés.
Société d'assainissement/fournisseur de service d'assainissement	Société qui peut être privée ou publique ayant la responsabilité de fournir les services d'assainissement, en l'occurrence généralement des services d'eau et/ou d'assainissement et/ou d'autres services d'assainissement.
Subvention à la consommation	Subvention octroyée aux consommateurs d'un service ayant pour effet de réduire le prix de ce service à un niveau inférieur au coût de production.
Subvention basée sur les résultats	Subvention versée a posteriori une fois que les résultats convenus ont été atteints (habituellement un service opérationnel).
Subvention d'exploitation	Subvention octroyée pour couvrir les coûts d'exploitation d'un département ou d'une société.
Subvention directe	Subvention attribuée à un ménage ou à un individu en espèces, sous forme de réduction d'impôts ou de bons qui peuvent être utilisées soit pour payer un bien ou service quelconque soit pour payer un ensemble spécifié de biens et services.
Subventions aux infrastructures	Subvention qui finance la construction d'infrastructures spécifiques, habituellement les latrines des ménages ou les égouts urbains et le traitement des eaux usées.
Système d'assainissement	Infrastructures techniques requises pour mener à bien la collecte, le transport, le traitement, l'élimination ou la réutilisation des déchets.
Système d'égouts simplifiés ou « condominial »	Egouts de petit calibre peu profonds généralement situés dans l'arrière cour ou dans la ruelle d'un groupe de maisons et dont les coûts d'exploitation et de capital sont inférieurs à ceux des égouts conventionnels.

RÉFÉRENCES

- Brocklehurst, C and Janssens, J.G. (2004).** Innovative Contracts, Sound Relationships: Urban Water Sector Reform in Senegal, The World Bank Group: Water Supply and Sanitation Sector Board Discussion Paper Series, Paper No.1. Washington D.C., USA. <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/240095/Innovative%20Contracts,%20Sound%20Relationships%20Urban%20Water%20Sector%20Reform%20in%20Senegal.pdf>
- Brook, P. and Smith, W. (2001).** Improving Access to Infrastructure Services by the Poor: Institutional and Policy Responses. World Bank, Washington D.C., USA.
- Cairncross, S. (2004).** The Case for Marketing Sanitation. WSP-Africa, Nairobi, Kenya. http://www.wsp.org/UserFiles/file/af_marketing.pdf
- COHRE, WaterAid, SDC and UN-HABITAT (2008).** Sanitation: A human rights imperative. Geneva, Switzerland.
- Begg, D., Fischer, S. and Dornbusch, R. (1984).** Economics. McGraw Hill Book Company, Berkshire, UK.
- Deak, A. (2008).** Taking Community-Led Total Sanitation to Scale: Movement, Spread and Adaptation, IDS Working Paper 298. Institute of Development Studies, University of Sussex, UK. http://www.livelihoods.org/hot_topics/Wp298%20web%20andrew%20deak.pdf
- Eales, K. and Potter, A. (2008).** Supply, Demand and Collaboration: Some Lessons from South Africa and Uganda's Basic Sanitation Programmes. Workshop Abstract, World Water Week, Stockholm, Sweden. [en ligne] Disponible à: http://www.worldwaterweek.org/Downloads/2008/Workshops/Workshop_8.pdf
- Evans, B., Brocklehurst, C. and Kariuki, M. (2002).** New designs for water and sanitation transactions – Making private sector participation work for the poor. PPIAF and WSP, Washington D. C., USA.
- Evans, B. (2006).** Financing sanitation – looking for new approaches. Waterlines, Volume 25 Number 2. London, UK.
- Eveleigh, D.J. (2002).** Bogs, Baths and Basins; The story of domestic sanitation. Sutton Publishing, UK.
- Foster, V., Gomez-Lobo, A., Halpern, J. (2000).** Designing Direct Subsidies for the Poor – A Water and Sanitation Case Study. Note No.211. Public Policy for the Private Sector. The World Bank, Washington D.C., USA.
- Foster, V. (2001).** Lower costs with higher benefits – Water and Sewerage Services for Low Income Communities. WSP – Andean Region, Lima, Peru. http://www.latinosan2007.net/conferencia.perusan/PDFs/biblioteca/Tema2/nota_ing_tema2.pdf
- Foster, V. and Pattanayak, S. and Stalker-Prokopy, L. (2002).** Distributional Incidence of Current and Potential Water tariffs and Subsidies in Bangalore, India and Kathmandu, Nepal WSP World Bank, Washington DC, USA.

- Franceys, R. (2008).** (Eur Ing, PhD, MBA, MICE, FHEA and Director of the Water and Society MSc programme at Cranfield University). Personal Communication at Stockholm Water Week in August 2008. Stockholm, Sweden.
- Kayaga, S. and Franceys, R. (2007).** Costs of urban utility water connections: Excessive burden to the poor. *Utilities Policy*, Volume 15, Issue 4, December 2007, Pages 270-277.
- Hall D. and Lobina, E (2009).** Sewerage Works Public Investment in sewers saves lives. Public Services International Research Unit and UNISON, London, UK.
- Hamlin, C. (1951).** Public Health and Social Justice in the age of Chadwick: Britain, 1800-1854. Cambridge University Press, UK.
- Harvey, P. (2008).** The Choma CLTS revolution. Presentation given at the Community Led Total Sanitation Conference (16-18th December, 2008), IDS, Sussex University, UK. <http://www.slideshare.net/secret/ar5PHVXeCcF6Ci>
- Hamlin, C. and Sheard, S. (1998).** Revolutions in public health: 1848, and 1998? *British Medical Journal [BMJ]* 1998;317:587-591, London, UK. <http://www.bmj.com/cgi/content/full/317/7158/587>
- Heierli, U. and Frias, J. (2007).** One fly is deadlier than a hundred tigers: total sanitation as a business and community action in Bangladesh and elsewhere. SDC, WSSCC, WSP. Bern, Switzerland.
- Jenkins, M. and Sugden, S. (2006).** Rethinking Sanitation: Lessons and Innovation for Sustainability and Success in the New Millennium. Human Development Report Office. Occasional Paper for the Human Development Report 2006 (2006/27). UNDP and LSHTM, London, UK. <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2006/papers/jenkins%20and%20sugden.pdf>
- Jones, H., Jones, O. and Evans, B. (forthcoming).** Sustainability and Equity Aspects of Total Sanitation Programmes – a study of recent WaterAid supported programmes in Nepal. WaterAid, London, UK.
- Lenton, R., Wright, A. M. and Lewis, K. (2005).** Health, dignity and development: what will it take? United Nations Millennium Project. Task Force on Water and Sanitation. Earthscan, London, UK. <http://www.unmillenniumproject.org/reports/reports2.htm#07>
- Luong TV, Chanacharnmongkol O, and Thatsanatheb T. (2000).** Universal Sanitation – Thailand Experiences. 26th WEDC Conference – Water, Sanitation and Hygiene: Challenges of the Millennium. Dhaka, Bangladesh. <http://wedc.lboro.ac.uk/conferences/pdfs/26/Luong.pdf>
- Mehta, M. (2003).** Meeting the Financing Challenge for Water Supply and Sanitation. WSP, World Bank, Washington D.C., USA.
- Mehta, M. and Knapp, A. (2004).** The challenge of financing sanitation for meeting the Millennium Development Goals. WSP-Africa, Nairobi, Kenya. http://www.sulabhenvis.in/admin/upload/pdf_upload/af_finsan_mdg.pdf
- Morella, E., Foster, V. and Banerjee, S. (2008).** Climbing the Ladder: The State of Sanitation in Sub-Saharan Africa. AICD, Background Paper, World Bank, Washington, D.C.
- Mukherjee, N. (2008).** The CLTS Journey In Indonesia: Presentation given at the Community Led Total Sanitation Conference (16th to 18th December, 2008), IDS, Sussex University, UK. <http://www.slideshare.net/secret/kqaD7VIYAmLRp4>

- Robinson, A. (2005).** Scaling Up Rural Sanitation in South Asia – Lessons Learned from Bangladesh, India and Pakistan. WSP-South Asia, New Delhi, India.
http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2008/01/03/000020953_20080103110350/Rendered/PDF/420190EAP0UniversalOsanitation01PUBLIC1.pdf
- Savina A. and Kolsky, P. (2004).** Mobilizing Resources for Sanitation. WSP Field Note. WSP Africa. http://www.wsp.org/UserFiles/file/3292007102725_afMobilizingResourcesForSanitation.pdf
- Schuen, R. and Parkinson, J. (forthcoming).** Study for Economic Analysis of Ecological Sanitation in Sub-Saharan Africa. WSP, Hydrophil and Atkins. Vienna, Austria.
- Tilley, E. et al., (2008).** Compendium of Sanitation Systems and Technologies. Swiss Federal Institute of Aquatic Science and Technology (Eawag) and WSSCC. Dübendorf, Switzerland. http://www.wsscc.org/fileadmin/files/pdf/publication/Compendium_of_Sanitation_Sys_and_Tech_2008.pdf
- Trémolet, S., Perez, E. and Kolsky, P. (forthcoming).** Financing Household Sanitation for the Poor A Global Six Country Comparative Review and Analysis. Water and Sanitation Program.
- WHO (2005).** Sanitation and Hygiene Promotion: Programming Guidance. WSSCC and WHO, Geneva, Switzerland. <http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9241593032.pdf>
- WSSCC (2006).** For her it's the big issue. Putting women at the centre of water supply, sanitation and hygiene. Water, Sanitation and Hygiene Evidence Report. WSSCC, Geneva, Switzerland.
http://www.wsscc.org/fileadmin/files/pdf/publication/FOR_HER_ITs_THE_BIG_ISSUE_Evidence_Report-en.pdf
- WaterAid (à paraître).** Evaluation of Equity and Sustainability in Community-wide Open-defecation-free sanitation Programmes in Bangladesh, Nepal and Nigeria. WaterAid, London, UK.
- Yepes, G. (1999).** Do cross – subsidies help the poor to benefit from water and wasterwater services? Lessons from Guayaquil. WSP-World Bank, Washington DC, USA.

BIBLIOGRAPHIE

- Bolt, E. and Shordt, K. (2000).** Building Institutional Capacity for Sanitation. 26th WEDC Conference Proceedings, Dhaka, Bangladesh.
- Collignon, B. (2008).** Market driven SSIPs for sanitation in African cities. A powerpoint presentation for Unlocking the Potential of the Domestic Private Sector in Water and Sanitation Services – Conference June 10-11 2008.
- Cranfield University, IRC and AguaConsult (2006).** Landscaping and Review of Approaches to support service provision for Water, Sanitation and Hygiene. A report for the Bill & Melinda Gates Foundation.
- DFID (2007).** DFID Sanitation Policy Background Paper: Revised Draft after initial consultation. A paper prepared by the Sanitation Reference Group, including Peregrine Swann, Andrew Cotton, Darren Saywell, Barbara Evans, Sandy Cairncross, Peter Newborne, Laura Webster and Peter Ryan.
- Environmental Health Project, (2005).** EHP Applied Study No. 2 , FINANCIAL SERVICES AND ENVIRONMENTAL HEALTH, Household Credit for Water and Sanitation, Robert C.G. Varley, January 1995.
- Evans, B. (2004).** Sanitation challenge: turning commitment into reality; Chapter 7 – Mobilizing Financial Resources. WHO, Geneva, Switzerland. http://www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/envsan/sanitchallenge/en/index6.html
- Foster, V., Gomez-Lobo, A., Halpern, J. (2000-2).** Information and Modelling Issues in Designing Water and Sanitation Subsidy Schemes. World Bank, USA.
- Foster, V. (2001).** El Alto-Bolivia/Pilot Project. Water and Sewerage Systems. Costs of Implementation of the Model. Economic and Financial Evaluation for the Water and Sanitation Program.
- Foster, V., and Homman, K. (2001).** The Design of Pro-Poor Subsidies for Water and Sanitation Services in India: Maximizing the Social Dividends of Reform. Unpublished paper, Energy and Infrastructure Department, South Asia Region, South Asia Energy and Infrastructure Department, World Bank, Washington, DC, USA.
- Harvey, P. (2007).** Excreta Disposal in Emergencies: A field manual. WEDC, Loughborough University, UK.
- Kar, K. (2003).** Subsidy or self-respect? Participatory total community sanitation in Bangladesh; IDS Working Paper 184. Institute of Development Studies, Brighton, UK.
- Kar, K. (2005).** Community Led Total Sanitation in China. Feasibility study and first orientation workshop on CLTS-Puchang. Plan, China. Xi'an, China.
- Kar, K. and Bongartz, P. (2006).** Update on Some Recent Developments in Community-Led Total Sanitation; Update to IDS Working Paper 257. Institute of Development Studies, Brighton, UK .
- Kar, K. and Pasteur, K. (2005).** Subsidy or self-respect? Community led total sanitation. An update on recent developments. IDS Working Paper 257 (Including reprint of IDS Working Paper 184). Institute of Development Studies, Brighton, UK.

Martin, M., Gift, M., Fawcett, B. (undated). An analysis of sanitation policies in Southern Africa. The case of gender policies in sanitation in South Africa, Zambia and Zimbabwe. WEDC, UK.

Onyilo, G. and Osaigbovo, I. (2003). Promoting rural sanitation through subsidy. 29th WEDC International Conference, Abuja, Nigeria.

Pearson, J. and McPhedran K. (2007). The Case for Sanitation. A Literature Review of the Non-health and Social Impacts of Sanitation. London School of Hygiene & Tropical Medicine, May 2007.

Still, D. and Holden, R. (1997). Towards sustainable sanitation in South Africa. 23rd WEDC Conference Durban, South Africa.

Sugden, S. (2006). Smart Subsidies in Sanitation. London School of Hygiene and Tropical Medicine, London, UK.

WELL Factsheet (2006). Micro-finance for sanitation.

Wright, A. (1997). Toward a Strategic Sanitation Approach: Improving the Sustainability of Urban Sanitation in Developing Countries. World Bank. November 1997.

WSP (2001). El Alto Condominial Pilot Project Impact Assessment. A Summary. WSP Field Note. WSP – Andean Region, Lima, Peru. [online] Available at: http://www.latinosan2007.net/conferencia.perusan/PDFs/biblioteca/Tema2/estudio_impacto_ingles_tema2.pdf

NOTES DE FIN D'OUVRAGE

1. Il aura fallu de nombreuses années pour aboutir à une couverture totale de raccordement au réseau d'égouts; pour quelques villes britanniques par exemple, cette étape importante n'a été atteinte qu'au milieu du 20^{ème} siècle. En attendant beaucoup de ménages ont dû recourir aux toilettes sèches extérieures ou aux installations communes.
2. Texte modifié d'Economics par Begg et al. (1984).
3. ibid.
4. ibid.
5. ibid.
6. ibid.
7. Lazslo Somlyody, ancien président IWA – communication personnelle, Juin 2007.
8. Pour les lecteurs qui connaissent le projet pilote d'Orangi, cette approche est un développement de la réflexion du projet sur la manière de lier la gestion publique de services externes (interurbains) avec la gestion communautaire de services internes (locaux).
9. Les « animateurs communautaires » furent transférés vers des municipalités mais ont bel et bien cessé de promouvoir l'assainissement, ce qui a conduit à la perte d'intérêt pour le produit. La responsabilité liée au paiement des subventions à la production fut transférée aux gouvernements provinciaux. Certaines provinces ont cessé d'octroyer des subventions et d'autres ont maintenu le même niveau de subvention depuis 2000 tandis que les coûts de production ont augmenté de façon significative. En conséquence, les ateliers ont dû effectuer d'autres activités lucratives afin d'interfinancer les coûts de production des latrines et des dalles.
10. Même au Royaume-Uni par exemple, Franceys (2008) note que les politiques actuelles du régulateur OFWAT indiquent que la période de remplacement théorique des infrastructures d'égouts est d'environ 300 ans, le report de remplacements essentiels servant de subvention pour les consommateurs.
11. Une étude en cours du WSP vise à approfondir l'exploration de ces risques.
12. Portions de ce texte développés à partir d'Evans, 2006.



LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT: LES NOMBREUSES FACETTES DES SUBVENTIONS DESTINÉES À L'ASSAINISSEMENT

L'accès à un assainissement sûr représenterait, pour 2,5 milliards de nos concitoyens qui en sont dépourvus, une amélioration de leur santé, dignité, environnement local et de leur bien-être économique. Bien que la plupart des gens soient d'accord pour affirmer que les individus pauvres et vulnérables devraient être soutenus afin d'obtenir des services d'assainissement de manières qui promeuvent l'équité sociale, qui sont centrées sur l'humain, participatives et abordables financièrement, le débat sur la façon d'y parvenir est souvent litigieux. Certains proposent des subventions à l'équipement (hardware); d'autres s'y opposent. Comme l'explique 'le financement public de l'assainissement', la discussion sur les mécanismes appropriés de financement de l'assainissement pour les personnes pauvres va bien plus loin que l'utilisation des subventions à l'équipement. Il doit prendre en compte des éléments d'équipement (hardware) et de soutien (software), de dépenses d'investissement et de maintenance, le type de système d'assainissement construit, et, en dernier lieu, l'utilisateur du système d'assainissement. Ce manuel d'introduction assiste le lecteur dans sa compréhension du débat global sur les subventions et le financement de l'assainissement et le guide sur la manière de sélectionner les arrangements les plus appropriés pour financer les programmes d'assainissement dans différentes situations.

CONSEIL DE CONCERTATION POUR **L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

Maison Internationale de l'Environnement
9, Chemin des Anémones
1219 Châtelaine - Genève
Suisse

Tél. : +41 22 917 8657
Télécopie : +41 22 917 8084
www.wsscc.org
wsscc@who.int

